

19 DEC. 2014

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Budgets annexes



Budget Primitif

Année 2015

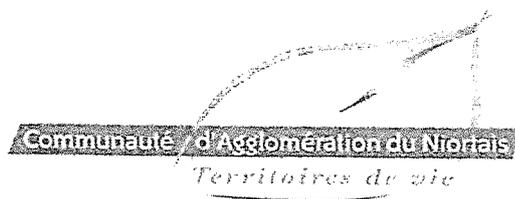
Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGÉ, Président

Budgets annexes

Budget Primitif 2015

Sommaire

	<i>Pages</i>
<i>Assainissement</i>	1 à 37
<i>Transports urbains</i>	38 à 56
<i>Energies Renouvelables</i>	57 à 74
<i>Immobilier d'Entreprises</i>	75 à 88
<i>Activités assujetties à TVA</i>	89 à 97
<i>Camping</i>	98 à 108
<i>Zones d'Activités Economiques</i>	109 à 118



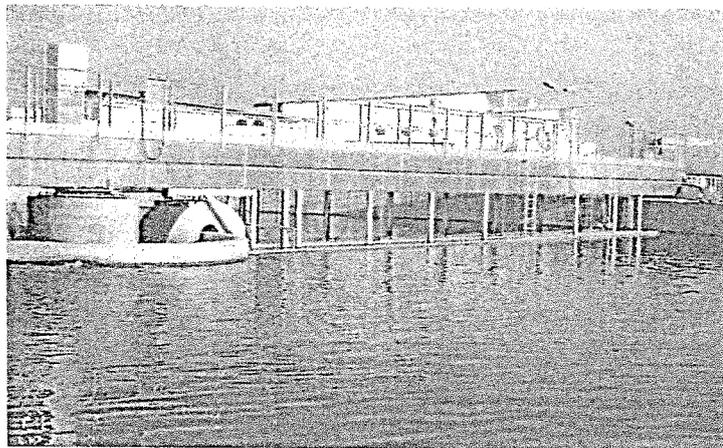
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700054 ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Assainissement

M 49



Budget Primitif

Année 2015

Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGE, Président

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	X	
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT		
O	VOTES AU TITRE DU PRESENT	13 320 640,00	13 320 640,00
T	BUDGET (1)		
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE		
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P			
O	002 RESULTAT DE		
R	FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
T			
S			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION		13 320 640,00	13 320 640,00
D'EXPLOITATION (3)			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT		
O	VOTES AU TITRE DU PRESENT	18 986 000,00	18 986 000,00
T	BUDGET (1)		
E	(y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE		
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P			
O	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA		
R	SECTION D'INVESTISSEMENT		
T	REPORTE (2)		
S			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION		18 986 000,00	18 986 000,00
D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 306 640,00	32 306 640,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	2 912 040,00		2 995 467,00	2 995 467,00	2 995 467,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 630 800,00		2 861 709,00	2 861 709,00	2 861 709,00
014	Atténuations de produits	835 000,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	153 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses des services		6 530 840,00		6 227 176,00	6 227 176,00	6 227 176,00
66	Charges financières	2 280 000,00		2 030 000,00	2 030 000,00	2 030 000,00
67	Charges exceptionnelles	230 000,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
68	Dotations aux provisions (4)	413 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 453 840,00		8 505 176,00	8 505 176,00	8 505 176,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	417 960,00		659 864,00	659 864,00	659 864,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	3 805 600,00		4 155 600,00	4 155 600,00	4 155 600,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 223 560,00		4 815 464,00	4 815 464,00	4 815 464,00
TOTAL		13 677 400,00		13 320 640,00	13 320 640,00	13 320 640,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 320 640,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	12 090 000,00		11 789 000,00	11 789 000,00	11 789 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	8 000,00		36 140,00	36 140,00	36 140,00
75	Autres produits de gestion courante	317 400,00		324 500,00	324 500,00	324 500,00
Total des recettes de gestion courante		12 430 400,00		12 164 640,00	12 164 640,00	12 164 640,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	12 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	300 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 742 400,00		12 275 640,00	12 275 640,00	12 275 640,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	935 000,00		1 045 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		935 000,00		1 045 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
TOTAL		13 677 400,00		13 320 640,00	13 320 640,00	13 320 640,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 320 640,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 770 464,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	145 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 078 000,00		1 973 000,00	1 973 000,00	1 973 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 060 000,00		5 150 000,00	5 150 000,00	5 150 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	7 283 000,00		7 393 000,00	7 393 000,00	7 393 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	13 796 000,00		10 328 000,00	10 328 000,00	10 328 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	13 796 000,00		10 328 000,00	10 328 000,00	10 328 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 079 000,00		17 721 000,00	17 721 000,00	17 721 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	935 000,00		1 045 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	220 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 155 000,00		1 265 000,00	1 265 000,00	1 265 000,00
	TOTAL	22 234 000,00		18 986 000,00	18 986 000,00	18 986 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 986 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement	781 850,00		1 263 590,00	1 263 590,00	1 263 590,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 914 590,00		11 570 946,00	11 570 946,00	11 570 946,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	16 696 440,00		12 834 536,00	12 834 536,00	12 834 536,00
10	Dot., fonds divers et réserves	1 093 000,00		1 115 000,00	1 115 000,00	1 115 000,00
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières	1 094 000,00		1 116 000,00	1 116 000,00	1 116 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	17 790 440,00		13 950 536,00	13 950 536,00	13 950 536,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	417 960,00		659 864,00	659 864,00	659 864,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	3 805 600,00		4 155 600,00	4 155 600,00	4 155 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	220 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 443 560,00		5 035 464,00	5 035 464,00	5 035 464,00
	TOTAL	22 234 000,00		18 986 000,00	18 986 000,00	18 986 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 986 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 770 464,00
---	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, le non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 995 467,00		2 995 467,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 861 709,00		2 861 709,00
014	Atténuations de produits	230 000,00		230 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00		140 000,00
66	Charges financières	2 030 000,00		2 030 000,00
67	Charges exceptionnelles	148 000,00		148 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	100 000,00	4 155 600,00	4 255 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		659 864,00	659 864,00
Dépenses d'exploitation - Total		8 505 176,00	4 815 464,00	13 320 640,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 320 640,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		765 000,00	765 000,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	10 328 000,00		10 328 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)	270 000,00		270 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 973 000,00		1 973 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	5 150 000,00	500 000,00	5 650 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		17 721 000,00	1 265 000,00	18 986 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 986 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	11 789 000,00		11 789 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée		280 000,00	280 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	36 140,00		36 140,00
75	Autres produits de gestion courante	324 500,00		324 500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	11 000,00	765 000,00	776 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	100 000,00		100 000,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		12 275 640,00	1 045 000,00	13 320 640,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 320 640,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 115 000,00		1 115 000,00
13	Subventions d'investissement	1 263 590,00		1 263 590,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 571 946,00	9 300,00	11 581 246,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)		70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)		150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		4 100 000,00	4 100 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		46 300,00	46 300,00
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		659 864,00	659 864,00
Recettes d'investissement - Total		13 950 536,00	5 035 464,00	18 986 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 986 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 912 040,00	2 995 467,00	2 995 467,00
604	Achats d'études, prestations de service	510 000,00	520 000,00	520 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	720 000,00	800 000,00	800 000,00
6062	Produits de traitement	160 000,00	200 000,00	200 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	256 000,00	318 200,00	318 200,00
6066	Carburants	115 000,00	106 000,00	106 000,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6137	Red., dts de passage-servitudes div.	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6152	Sur biens immobiliers	2 007,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	55 000,00	45 300,00	45 300,00
61558	Autres biens mobiliers	84 000,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	40 100,00	40 850,00	40 850,00
6161	Multirisques	1 000,00	6 630,00	6 630,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6222	Com. pour rec.de la red.d ass.	180 000,00	210 000,00	210 000,00
6226	Honoraires	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions		500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6287	Remboursements de frais	639 333,00	597 387,00	597 387,00
63512	Taxes foncières	800,00	800,00	800,00
6355	Redevance versée au fndae	2 000,00		
6358	Autres droits		2 000,00	2 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 630 800,00	2 861 709,00	2 861 709,00
6218	Autres personnels extérieurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6331	Versement de transport	24 514,00	16 081,00	16 081,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	6 810,00	7 645,00	7 645,00
6336	Cotisations au centre national et aux c	13 692,00	15 061,00	15 061,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi	4 102,00	4 595,00	4 595,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	1 480 675,00	1 614 671,00	1 614 671,00
6413	Primes et gratifications	389 484,00	413 913,00	413 913,00
6415	Supplément familial	29 783,00	28 984,00	28 984,00
6451	Cotisations à l'urssaf	248 710,00	269 828,00	269 828,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	396 140,00	439 619,00	439 619,00
6454	Cotisations aux assedic	5 447,00	9 997,00	9 997,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	19 500,00	21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 943,00	17 105,00	17 105,00
648	Autres charges de personnel		210,00	210,00
014 (7)	Atténuations de produits	835 000,00	230 000,00	230 000,00
706129	Reversements aux agences de l'eau	835 000,00	230 000,00	230 000,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	153 000,00	140 000,00	140 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	123 000,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		6 530 840,00	6 227 176,00	6 227 176,00
66	Charges financières (b)	2 280 000,00	2 030 000,00	2 030 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 860 000,00	1 975 000,00	1 975 000,00
66112	Intérêts_rattachements des icne	5 000,00	-10 000,00	-10 000,00
668	Autres charges financières	415 000,00	65 000,00	65 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	230 000,00	148 000,00	148 000,00
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.	10 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)	150 000,00	100 000,00	100 000,00
6743	Subv.exc.de fonctionnement	70 000,00	43 000,00	43 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)	413 000,00	100 000,00	100 000,00
6815	Dot.prov.pour risques-chges d'exp.	113 000,00		
6865	Dot.prov. risques-charges fin.	300 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f		9 453 840,00	8 505 176,00	8 505 176,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	417 960,00	659 864,00	659 864,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	3 805 600,00	4 155 600,00	4 155 600,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo	3 750 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
6812	Dot.amort.des charges d'exp.à répartir	46 300,00	46 300,00	46 300,00
6861	Dot.amor.primes remb. obligations	9 300,00	9 300,00	9 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 223 560,00	4 815 464,00	4 815 464,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 223 560,00	4 815 464,00	4 815 464,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		13 677 400,00	13 320 640,00	13 320 640,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 320 640,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	559 441,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	569 441,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du per	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	12 090 000,00	11 789 000,00	11 789 000,00
704	Travaux	540 000,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 500 000,00	10 050 000,00	10 050 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux	835 000,00	230 000,00	230 000,00
70613	Participation assainissement collectif	255 000,00	255 000,00	255 000,00
7062	Red.d'assainissement non collectif	72 000,00	100 000,00	100 000,00
7063	Contrib.communes (eaux pluviales)	774 000,00	676 000,00	676 000,00
7068	Autres prestations de services	94 000,00	77 000,00	77 000,00
7087	Remboursements de frais	20 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	8 000,00	36 140,00	36 140,00
748	Autres subventions d exploitation	8 000,00	36 140,00	36 140,00
75	Autres produits de gestion courante	317 400,00	324 500,00	324 500,00
754	Red.défaut branchement à l égout	315 000,00	322 000,00	322 000,00
758	Produits divers de gestion courante	2 400,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		12 430 400,00	12 164 640,00	12 164 640,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	12 000,00	11 000,00	11 000,00
7714	Rec.sur créances adm.en non valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7718	Autres pdts ex.sur op.de gestion	6 000,00	5 000,00	5 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	300 000,00	100 000,00	100 000,00
7865	Rep.prov.pour risques-charges fin.	300 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 742 400,00	12 275 640,00	12 275 640,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	935 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
722	Immobilisations corporelles	280 000,00	280 000,00	280 000,00
777	Quo.part sub.d'inv.virée au résultat	655 000,00	765 000,00	765 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		935 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	13 677 400,00	13 320 640,00	13 320 640,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 320 640,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	145 000,00	270 000,00	270 000,00
2031	Frais d'études	130 000,00	260 000,00	260 000,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 078 000,00	1 973 000,00	1 973 000,00
2111	Terrains nus	80 000,00	50 000,00	50 000,00
21351	Bâtiments d exploitation	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	250 000,00	200 000,00	200 000,00
21532	Réseaux d assainissement	1 450 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
2154	Matériel industriel	150 000,00	120 000,00	120 000,00
2155	Outillage industriel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2181	Instal généré, agen, aménag divers 1	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informat	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	5 060 000,00	5 150 000,00	5 150 000,00
2313	Constructions	2 635 000,00	1 420 000,00	1 420 000,00
2315	Instal, matériel et outil. tech.	2 425 000,00	3 730 000,00	3 730 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 283 000,00	7 393 000,00	7 393 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	13 796 000,00	10 328 000,00	10 328 000,00
1641	Emprunts en euros	1 530 000,00	1 740 000,00	1 740 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00	460 000,00
16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor	6 760 000,00	8 065 000,00	8 065 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00		
1678	Autres emprunts et dettes assortis	45 000,00	62 000,00	62 000,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		13 796 000,00	10 328 000,00	10 328 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	21 079 000,00	17 721 000,00	17 721 000,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	935 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>655 000,00</i>	<i>765 000,00</i>	<i>765 000,00</i>
139111	<i>Agence de l'eau</i>	<i>137 000,00</i>	<i>228 000,00</i>	<i>228 000,00</i>
13912	<i>Régions</i>	<i>16 500,00</i>	<i>16 500,00</i>	<i>16 500,00</i>
13913	<i>Départements</i>	<i>169 200,00</i>	<i>179 000,00</i>	<i>179 000,00</i>
13914	<i>Communes</i>		<i>9 000,00</i>	<i>9 000,00</i>
13915	<i>Groupements de collectivités</i>	<i>3 700,00</i>	<i>3 700,00</i>	<i>3 700,00</i>
13918	<i>Autres</i>	<i>328 600,00</i>	<i>328 800,00</i>	<i>328 800,00</i>
	Charges transférées	280 000,00	280 000,00	280 000,00
2315	<i>Instal, matériel et outill. tech.</i>	<i>280 000,00</i>	<i>280 000,00</i>	<i>280 000,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	220 000,00	220 000,00	220 000,00
2313	<i>Constructions</i>	<i>55 000,00</i>	<i>55 000,00</i>	<i>55 000,00</i>
2315	<i>Instal, matériel et outill. tech.</i>	<i>165 000,00</i>	<i>165 000,00</i>	<i>165 000,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 155 000,00	1 265 000,00	1 265 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	22 234 000,00	18 986 000,00	18 986 000,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 18 986 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	781 850,00	1 263 590,00	1 263 590,00
13111	Agence de l'eau	781 850,00	1 124 990,00	1 124 990,00
13118	Autres		138 600,00	138 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 914 590,00	11 570 946,00	11 570 946,00
1641	Emprunts en euros	4 154 590,00	3 505 946,00	3 505 946,00
16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor	6 760 000,00	8 065 000,00	8 065 000,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00		
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		16 696 440,00	12 834 536,00	12 834 536,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	1 093 000,00	1 115 000,00	1 115 000,00
10222	Fctva	1 093 000,00	1 115 000,00	1 115 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		1 094 000,00	1 116 000,00	1 116 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	17 790 440,00	13 950 536,00	13 950 536,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	417 960,00	659 864,00	659 864,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	3 805 600,00	4 155 600,00	4 155 600,00
169	Primes de rembours. des obligations	9 300,00	9 300,00	9 300,00
2817532	Réseaux d'assainissement	3 750 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
4818	Charges à étaler	46 300,00	46 300,00	46 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 223 560,00	4 815 464,00	4 815 464,00
041	Opérations patrimoniales (8)	220 000,00	220 000,00	220 000,00
2031	Frais d'études	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commande	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 443 560,00	5 035 464,00	5 035 464,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		22 234 000,00	18 986 000,00	18 986 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				18 986 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2015

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/15	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/15
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5192 Autres avances de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51931 Lignes de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		8 316 473,33	5 030 500,00	355 307,32	459 953,34	8 316 473,33
LT050304 (C02CAN008)	novembre-05	2 560 000,00	2 560 000,00	121 342,22	160 000,00	2 560 000,00
LT090533 (C02CAN015)	decembre-09	2 470 500,00	2 470 500,00	90 273,57	91 500,00	2 470 500,00
00343383 (C02CAN016)	avril-10	1 652 640,00	0,00	70 451,08	75 120,00	1 652 640,00
00357023 (C02CAN017)	septembre-11	1 633 333,33	0,00	73 240,45	133 333,34	1 633 333,33
5194 Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		8 316 473,33	5 030 500,00	355 307,32	459 953,34	8 316 473,33

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au cpte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au cpte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au cpte 6618.

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux de actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					54 206 538,24									
1641 Emprunts en euros					43 582 538,24									
MIN282806EUR (C02CAN003)	Caisse Française de Financement Local	26/09/2002	01/04/2003	01/07/2003	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,45	4,59	EURO	T	P	O	1B
45843564892N (C02CAN007)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	29/12/2003	30/05/2004	1 000 000,00	F	FIXE	3,42	3,24	EURO	S	C	N	1A
45847740692J (C02CAN007A)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	05/11/2004	30/01/2005	3 000 000,00	F	FIXE	2,96	2,99	EURO	T	C	N	1A
MIN282805EUR (C02CAN009)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2005	12/12/2005	01/07/2006	1 000 000,00	V	EURIB6M	2,55	1,94	EURO	S	P	N	1A
MIN282805EUR (C02CAN009A)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2005	20/07/2006	01/02/2007	2 000 000,00	V	EURIB6M	3,17	1,77	EURO	S	P	N	1A
MON282820EUR (C02CAN010)	Caisse Française de Financement Local	03/07/2006	01/08/2006	01/08/2007	4 893 401,46	C	TAUX STRUCTURES	4,74	5,44	EURO	A	P	N	3E
256/101/001 (C02CAN011)	Société Générale	31/10/2006	01/11/2006	01/05/2007	3 450 000,00	F	FIXE	4,97	4,82	EURO	S	P	N	1A
256/101/002 (C02CAN011A)	Société Générale	31/10/2006	01/05/2007	01/11/2007	3 450 000,00	F	FIXE	5,18	4,70	EURO	S	C	N	1A
4508966282T (C02CAN012)	Crédit Foncier de France	17/08/2007	01/10/2007	01/10/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,84	3,89	EURO	A	P	O	6F
2007 07 001 (C02CAN013)	Royal Bank of Scotland	13/07/2007	01/06/2008	01/09/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,99	4,33	EURO	A	P	O	3E
MIN282780EUR (C02CAN014)	Caisse Française de Financement Local	01/10/2008	15/12/2009	01/02/2011	5 000 000,00	F	FIXE	4,99	4,80	EURO	A	C	O	1A
1209185 (C02CAN016)	Caisse Dépôts et Consignations	15/11/2011	30/04/2012	01/02/2013	980 000,00	F	FIXE	4,51	4,51	EURO	A	P	O	1A
0772/102/101 (C02CAN019)	Société Générale	07/05/2012	02/01/2013	02/04/2013	2 700 000,00	F	FIXE	5,24	5,42	EURO	T	C	O	1A
0773/103/001 (C02CAN020)	Société Générale	08/08/2012	02/01/2013	02/04/2013	900 000,00	F	FIXE	5,24	5,42	EURO	T	C	O	1A
MON282052EUR (C02CAN021)	Dexia Crédit Local	15/07/2013	01/08/2013	01/11/2013	678 638,04	F	FIXE	1,77	1,78	EURO	T	P	O	1A
001274892Z (C02CCFC001)	Crédit Foncier de France	04/07/2011	28/10/2011	30/05/2014	2 500 000,00	F	FIXE	4,94	4,76	EURO	A	C	O	1A
20000657 (C02GERM002)	Caisse d'Epargne Aquit. Poli. Char.	22/12/2000	27/12/2000	27/03/2001	22 867,35	F	FIXE	5,49	5,60	EURO	T	P	O	1A
20060900404 (C02PRAH001)	Crédit Mutuel Océan	11/01/2011	31/01/2011	30/04/2011	1 400 000,00	F	FIXE	3,43	3,47	EURO	T	P	O	1A
70002736061 (C02BRUL001)	Crédit agricole CM2S	01/12/2005	01/08/2005	01/08/2006	140 000,00	F	FIXE	4,18	4,01	EURO	A	P	O	1A
70003665362 (C02GERM01)	Crédit agricole CM2S	01/02/2006	15/12/2006	15/03/2007	300 000,00	F	FIXE	4,15	4,21	EURO	T	P	O	1A
MON500868EUR (C02BEAU003)	Caisse Française de Financement Local	01/04/2007	01/05/2008	01/08/2008	104 566,02	F	FIXE	4,69	4,77	EURO	T	P	O	1A

MON230319EUR (C02BEAU002)	Caisse Française de Financement Local	01/06/2005	01/07/2005	01/01/2006	400 000,00	F	FIXE	4,20	4,24	EURO	S	P	O	1A
MON233127EUR (C02BEAU001)	Caisse Française de Financement Local	01/04/2005	01/10/2005	01/04/2006	410 000,00	F	FIXE	3,81	3,85	EURO	S	P	N	1A
A33100MB (C02SR001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	03/01/2000	03/01/2000	01/03/2001	253 065,37	F	FIXE	3,97	2,86	EURO	A	C	N	1A
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					10 623 000,00									
LT050304 (C02CAN006)	CA CIB	01/12/2005	13/12/2005	15/11/2006	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,84	3,90	EURO	A	C	N	1A
LT099533 (C02CAN015)	CA CIB	14/12/2009	15/12/2010	15/03/2012	2 745 000,00	F	FIXE	3,64	3,67	EURO	A	C	O	1A
00343383 (C02CAN016)	CA CIB	13/12/2010	30/06/2011	30/06/2012	1 878 000,00	F	FIXE	3,70	5,89	EURO	A	C	O	1A
00357023 (C02CAN017)	CA CIB	13/09/2011	30/03/2012	30/06/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,22	4,34	EURO	T	C	O	1A
165 Dépôts et cautions reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					888 693,63									
2005-0504001 (C02AECAN01)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2006	486 000,00	F	FIXE	0,00	0,00	EURO	A	C	O	1A
2005-0504002 (C02AECAN02)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2008	150 000,00	F	FIXE	0,00	0,00	EURO	A	C	O	1A
120122602 (C02AECAN05)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	18/07/2012	01/07/2013	31/12/2014	252 693,63	F	FIXE	0,00	0,00	EURO	A	C	O	1A
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					55 094 231,87									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/15

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/15	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/15 (14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		43 130 807,36					2 115 419,13	1 810 432,19		559 441,00
1641 Emprunts en euros		0,00		34 814 334,03					1 655 485,80	1 477 861,01		505 505,00
MIN282806EUR (C02CAN003)	N	0,00	1B	2 632 834,00	28	C	TAUX STRUCTURES	4,45	42 972,61	118 068,10		29 452,00
45843564892N (C02CAN007)	N	0,00	1A	633 333,26	19	F	FIXE	3,42	33 333,34	21 689,50		1 824,00
45847740892J (C02CAN007A)	N	0,00	1A	2 000 000,00	20	F	FIXE	2,96	100 000,00	58 895,78		9 842,00
MIN282805EUR (C02CAN009)	N	0,00	1A	730 942,57	16	V	EURB6M	0,40	35 812,74	3 119,09		1 589,00
MIN282805EUR (C02CAN009A)	N	0,00	1A	1 502 136,56	15	V	EURB6M	0,40	72 151,37	6 427,07		2 736,00
MON282820EUR (C02CAN010)	N	0,00	3E	2 990 716,18	9	C	TAUX STRUCTURES	4,74	282 601,73	143 728,84		54 555,00
256101001 (C02CAN011)	N	0,00	1A	2 888 279,65	21	F	FIXE	4,97	83 751,00	144 129,25		12 003,00
256101002 (C02CAN011A)	N	0,00	1A	2 587 500,00	22	F	FIXE	5,18	115 000,00	133 875,34		11 029,00
45089966292T (C02CAN012)	N	0,00	1A	2 547 907,56	23	F	FIXE	3,84	73 937,22	99 188,54		24 278,00
2007 07 001 (C02CAN013)	N	0,00	1A	2 645 200,16	23	F	FIXE	4,50	67 682,29	119 139,03		9 988,00
MIN282780EUR (C02CAN014)	N	0,00	1A	4 196 601,36	25	F	FIXE	4,99	161 407,74	209 410,41		184 255,00
1209185 (C02CAN018)	N	0,00	1A	883 642,50	12	F	FIXE	4,51	51 462,00	39 852,28		34 344,00
0772102101 (C02CAN019)	N	0,00	1A	2 385 000,00	13	F	FIXE	5,24	180 000,00	123 120,35		29 206,00
0773103001 (C02CAN020)	N	0,00	1A	795 000,00	13	F	FIXE	5,24	60 000,00	41 040,11		10 530,00
MON282052EUR (C02CAN021)	N	0,00	1A	547 809,87	5	F	FIXE	1,77	106 392,09	8 992,19		1 295,00
001274892Z (C02COP001)	N	0,00	1A	2 418 886,67	28	F	FIXE	4,94	83 333,33	121 041,44		69 160,00
20000657 (C02GERM002)	N	0,00	1A	9 609,96	5	F	FIXE	5,49	1 391,53	499,27		6,00

20060900404 (C02PRAH001)	N	0,00	1A	1 204 791,35	16	F	FIXE	3,43	56 418,29	40 603,83	6 743,00
70002736061 (C02BRUL001)	N	0,00	1A	111 887,13	21	F	FIXE	4,18	3 431,22	4 676,88	1 895,00
70003666362 (C02GERM01)	N	0,00	1A	252 091,31	22	F	FIXE	4,15	7 179,10	10 351,02	475,00
MON500868EUR (C02BEAU003)	N	0,00	1A	73 291,85	10	F	FIXE	4,69	5 709,37	3 337,95	525,00
MON230313EUR (C02BEAU002)	N	0,00	1A	326 820,47	20	F	FIXE	4,20	9 951,91	13 623,05	6 654,00
MON233127EUR (C02BEAU001)	N	0,00	1A	331 126,63	20	F	FIXE	3,81	10 533,74	12 516,54	3 070,00
A33100MB (C02SR001)	N	0,00	1A	121 144,99	11	V	TAM	0,45	11 013,18	545,15	42,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (B)		0,00		8 316 473,33					459 953,33	332 571,18	53 936,00
LT050304 (C02CAN006)	N	0,00	1A	2 560 000,00	15	F	FIXE	4,40	160 000,00	114 204,44	13 787,00
LT099533 (C02CAN015)	N	0,00	1A	2 470 500,00	26	F	FIXE	3,64	91 500,00	88 630,97	4 089,00
00343383 (C02CAN016)	N	0,00	1A	1 652 640,00	21	F	FIXE	3,70	75 120,00	61 996,95	35 708,00
00357023 (C02CAN017)	N	0,00	1A	1 633 333,33	12	F	FIXE	4,22	133 333,33	67 738,82	352,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		580 133,63					58 462,24	0,00	0,00
2005-0504001 (C02AECAN01)	N	0,00	1A	259 200,00	8	F	FIXE	0,00	32 400,00	0,00	0,00
2005-0504002 (C02AECAN02)	N	0,00	1A	80 000,00	8	F	FIXE	0,00	10 000,00	0,00	0,00
120122602 (C02AECAN05)	N	0,00	1A	240 933,63	15	F	FIXE	0,00	16 062,24	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		43 710 940,99					2 173 881,37	1 810 432,19	559 441,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt

(exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2015

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/15 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 01/01/15 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû	
Echange de taux, taux variable simple plafonné (csp) ou encadré (tunnel) (A)															
''		0,00	0,00									0,00			0,00
TOTAL A															
Barrière simple B															
MIN282806EUR (C02CAN003)	Caisse Française de Financement Local	3 000 000,00	2 632 834,00	1 : indice en euro	40 ans		4,45	EURIB3M			4,45	118 068,10			46,82
TOTAL B		3 000 000,00	2 632 834,00									118 068,10			48,82
Option d'échange C															
....															
TOTAL C		0,00	0,00									0,00			#DIV/0!
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D															
....															
TOTAL D		0,00	0,00									0,00			#DIV/0!
Multiplificateur jusqu'à 5 E															
MON282820EUR (C02CAN010)	Caisse Française de Financement Local	4 893 401,46	2 990 716,18	3 : Ecart indice zone euro	17 ans		4,74	6.73- 5'(CMS30A NS- CMS2ANS)			4,74	143 728,84			53,18
TOTAL E		4 893 401,46	2 990 716,18									143 728,84			53,18
Autres types de structures F															
....															
TOTAL F		0,00	0,00									0,00			0,00
Total Général		7 893 401,46	5 623 550,18									261 796,94	0,00		100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opération de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 ; Ecart indice zone euro / 4 ; Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 ; écarts d'indices hors zone euro / 6 ; Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défilé de l'emprunt au 01/01/15.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 663111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2015

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,13 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	38 087 390,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	2 632 834,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	6,85 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	2 990 716,18	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER

A1.5

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2015

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts Couverts (pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/14	Date de fin du contrat	Organisme co- Contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
MIN282805EUR	C02CAN009A	1 571 909,84	01/08/2030	Société Générale	Swap	Taux		01/08/2012	01/08/2017	S			
Taux complexe (total)													
Total		1 571 909,84											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer un ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autres

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER

A1.5

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2015

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts Couverts (pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		index (5)	Niveau de taux (6)	index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple total)									
MIN282805EUR	C02CAN009A	FIXE	4,55	V	EURIB6M + 0,10	344 461,55	24 322,63	A1	A1
Taux complexe (total)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 € Catégories de biens amortis : Durée : Frais d'études, de recherche et de développement 5 ans Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires) 5 ans Constructions et bâtiments durables 40 ans Bâtiments légers - abris 15 ans Agencement et aménagement des terrains et des constructions 15 ans Réseaux d'assainissement 40 ans Stations d'épuration (ouvrage de génie civil) 30 ans Installations techniques complexes ou spécialisées 15 ans Organes de régulation (électronique, capteurs,...), débitmètre 8 ans Matériel et outillage industriel 10 ans Petit outillage industriel 5 ans Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes de matériels roulants 10 ans Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes 7 ans Mobilier de bureau 15 ans Matériel de bureau et bureautique 10 ans Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux, matériel hifi et audiovisuel 5 ans Matériel informatique lié à l'activité de bureau 3 ans	24 février 2014

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	IV A3.1
--	--------------------------

A3-1 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/2015	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	100 000,00		213 000,00	1 113 000,00	900 000,00	313 000,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00	24/02/2014	27 000,00	27 000,00		27 000,00
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
- pour risques de créances irrécouvrables	0,00	24/02/2014	86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00
Provisions pour grosses réparations						
Provisions pour risques et charges financiers	100 000,00	*	100 000,00	1 000 000,00	900 000,00	200 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		252 819,46	252 819,46	0,00	252 819,46
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers (estimations ANV)	0,00	30/06/2014	200 000,00	200 000,00		200 000,00
	0,00	15/12/2008	30 596,82	30 596,82		30 596,82
	0,00	14/12/2009	22 222,64	22 222,64		22 222,64
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		465 819,46	1 365 819,46	900 000,00	565 819,46

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

* Provisions constituées sur plusieurs exercices

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		3 027 000,00	3 027 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	2 262 000,00	2 262 000,00
1641	Emprunts en euros	1 740 000,00	1 740 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	62 000,00	62 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		765 000,00	765 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat	765 000,00	765 000,00
139111	Agence de l'eau	228 000,00	228 000,00
13912	Régions	16 500,00	16 500,00
13913	Départements	179 000,00	179 000,00
13914	Communes	9 000,00	9 000,00
13915	Groupements de collectivités	3 700,00	3 700,00
13918	Autres	328 800,00	328 800,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	3 027 000,00			3 027 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		5 930 464,00	5 930 464,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 115 000,00	1 115 000,00
10222	FCTVA	1 115 000,00	1 115 000,00
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 815 464,00	4 815 464,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	9 300,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2817532	<i>Réseaux d assainissement</i>	4 100 000,00	4 100 000,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices	46 300,00	46 300,00
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement	659 864,00	659 864,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	5 930 464,00				5 930 464,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 027 000,00
Ressources propres disponibles	IV	5 930 464,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5)	+2 903 464,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement collectif

A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	2 984 467,00	013	Atténuation de charges	15 000,00
604	Achats d'études, prestations de service	517 000,00	6419	Rembours. sur rémunérations du pers.	15 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	800 000,00			
6062	Produits de traitement	200 000,00			
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	315 200,00			
6066	Carburants	101 000,00			
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00			
6135	Locations mobilières	15 000,00			
6137	Red., dts de passage-servitudes div.	10 000,00			
6152	Sur biens immobiliers	10 000,00			
61551	Matériel roulant	45 300,00			
61558	Autres biens mobiliers	11 000,00			
6156	Maintenance	40 850,00			
6161	Multirisques	6 630,00			
617	Etudes et recherches	10 000,00			
618	Divers	34 000,00			
6222	Com. pour rec.de la red.d ass.	210 000,00			
6226	Honoraires	25 000,00			
6231	Annonces et insertions	5 500,00			
6251	Voyages et déplacements	500,00			
6256	Missions	3 000,00			
6257	Réceptions	500,00			
627	Services bancaires et assimilés	500,00			
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 300,00			
6287	Remboursements de frais	597 387,00			
63512	Taxes foncières	800,00			
6358	Autres droits	2 000,00			
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 682 616,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes	11 689 000,00
6218	Autres personnels extérieurs	1 500,00			
6331	Versement de transport	16 081,00	704	Travaux	400 000,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	7 645,00	70611	Redevance d'assainissement collectif	10 050 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux c	15 061,00	706121	Redevance pour modernisation des rése	230 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi	4 595,00	70613	Participation pour asst collectif	255 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	1 435 578,00	7062	Red.d'assainissement non collectif	
6413	Primes et gratifications	413 913,00	7063	Contrib.communes (eaux pluviales)	676 000,00
6415	Supplément familial	28 984,00	7068	Autres prestations de services	77 000,00
6451	Cotisations à l'urssaf	269 828,00	7087	Remboursements de frais	1 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	439 619,00			
6454	Cotisations aux assedic	9 997,00			
6472	Versements aux comités d'entreprise	21 000,00			
6474	Versements aux autres oeuvres sociales				
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00			
6478	Autres charges sociales diverses	17 105,00			
648	Autres charges de personnel	210,00			
014	Atténuation de produits	230 000,00	73	Impôts et taxes	
706129	Reversements aux agences de l'eau	230 000,00			

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement collectif

A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	74	Dotations et participations	
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	50 000,00	748	Autres subventions d exploitation	
658	Charges diverses de gestion courante	90 000,00			
66	Charges financières	2 030 000,00	75	Autres produits de gestion courante	324 500,00
666	Pertes de change		754	Red.défaut branchement à l égout	322 000,00
668	Autres charges financières	65 000,00	758	Produits divers de gestion courante	2 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 975 000,00			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-10 000,00			
67	Charges exceptionnelles	148 000,00	76	Produits financiers	
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.	5 000,00			
6743	Subv exceptionnelles de fonctionnem	43 000,00			
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)	100 000,00			
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat.	100 000,00	77	Produits exceptionnels	11 000,00
6815	Dot.prov.pour risques et charges expl		7714	Recouvrement sur créances ANV	1 000,00
6865	Dot.prov. risques-charges fin.	100 000,00	7718	Autres pdts excep. sur op. de gestion	5 000,00
			778	Autres produits exceptionnels	5 000,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	100 000,00
			7865	Rep. prov. pour risques charges fi.	100 000,00
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
8 315 083,00			12 139 500,00		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 154 600,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 045 000,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo	4 099 000,00	722	Immobilisations corporelles	280 000,00
6812	Dot.amort.des charges d'exp.à répartir	46 300,00	777	Quo.part sub.d'inv.virée au résultat	765 000,00
6861	Dot.amor.primes remb. obligations	9 300,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	659 864,00			
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
4 814 464,00			1 045 000,00		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		
13 129 547,00			13 184 500,00		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement collectif
A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	270 000,00	13	Subventions d'équipement	882 860,00
2031	Frais d'études	260 000,00	13111	Agence de l'eau	744 260,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	1313	Départements	
			13118	Etat et établissements nationaux - autres	138 600,00
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	1 972 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	11 952 676,00
2111	Terrains nus	50 000,00	1641	Emprunts en euros	3 886 676,00
21351	Inst générales, agencemts bât exploit.	50 000,00	16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor	8 065 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	200 000,00	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 520 000,00	166	Refinancement de dette	
2154	Matériel industriel	120 000,00			
2155	Outillage industriel	10 000,00			
2181	Instal généré, agenc, aménagé divers	5 000,00			
2182	Matériel de transport	5 000,00			
2183	Matériel de bureau et matériel informat	6 000,00			
2184	Mobilier	5 000,00			
2188	Autres	1 000,00			
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	5 150 000,00	21	Immobilisations corporelles	
2313	Constructions	1 420 000,00			
2315	Instal, matériel et outil. tech.	3 730 000,00			
238	Avances et acomptes versés sur commande				
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	1 115 000,00
			10222	Fctva	1 115 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 328 000,00	106	Réserves	
1641	Emprunts en euros	1 740 000,00			
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	460 000,00			
16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor	8 065 000,00			
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00			
166	Refinancement de dette				
1678	Autres empr-dettes assort cond part.	62 000,00			
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45.2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
	Total des dépenses réelles	17 720 000,00		Total des recettes réelles	13 950 536,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	765 000,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 154 600,00
139111	Agence de l'eau	228 000,00	169	Primes de rembours. des obligations	9 300,00
13912	Régions	16 500,00	2817532	Autres constructions	4 099 000,00
13913	Départements	179 000,00	4818	Charges à étaler	46 300,00
13914	Communes	9 000,00			
13915	Groupements de collectivités	3 700,00			
13918	Autres	328 800,00			
	Charges transférées	280 000,00			
2315	Instal, matériel et outil. tech.	280 000,00	041	Opérations patrimoniales	220 000,00
041	Opérations patrimoniales	220 000,00	2031	Frais d'études	60 000,00
2313	Constructions	55 000,00	2033	frais d'insertion	10 000,00
2315	Instal, matériel et outil. tech.	165 000,00	238	Avances et acomptes versés sur comm	150 000,00
			021	Virement de la section d'exploitation	659 864,00
	Total des dépenses d'ordre	1 265 000,00		Total des recettes d'ordre	5 034 464,00
	D 001 (4)			R 001 (4)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	18 985 000,00		TOTAL GENERAL DE RECETTES	18 985 000,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.
Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent par le service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement non collectif

A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	11 000,00	013	Atténuation de charges	
604	Achats d'études, prestations de service	3 000,00			
6063	Fournitures de petit équipements	3 000,00			
6066	Carburants	5 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	179 093,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes	100 000,00
6331	Versement de transport		7062	Red.d'assainissement non collectif	100 000,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.				
6336	Cotisations au centre national et aux c				
6338	Autres impôts, taxes et versements assi				
6411	Salaires, appointements, commissions de	179 093,00			
6413	Primes et gratifications				
6415	Supplément familial				
6451	Cotisations à l'urssaf				
6453	Cotisations aux caisses de retraites				
6454	Cotisations aux assedic				
6472	Versements aux comités d'entreprise				
6474	Versements aux autres oeuvres sociales				
6475	Médecine du travail, pharmacie				
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	36 140,00
			748	Autres subventions d exploitation	36 140,00
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat.		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
	Total des dépenses réelles	190 093,00		Total des recettes réelles	136 140,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 000,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
6811	Dotations aux amortissements sur immo	1 000,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
	Total des dépenses d'ordre	1 000,00		Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	191 093,00		TOTAL GENERAL DE RECETTES	136 140,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement non collectif
A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	1 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	
2183	Matériel de bureau et matériel informat	1 000,00			
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...					
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles		1 000,00	Total des recettes réelles		0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
			2817...	Autres	1 000,00
Charges transférées					
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section d'exploitation	
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		1 000,00
D 001 (4)			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		1 000,00	TOTAL GENERAL DE RECETTES		1 000,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
2014	Indemnité de remboursement anticipé	22 ans	1999	1 063 532,85	739 848,95	46 300,00	277 383,90

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
9,8							
Attaché principal	A	1		1	1		1
Adjt Adminis. Princ 1 CL	C	1		1	1		1
Adjt Adminis. Princ 2 CL	C	1		1	1		1
Adjoint Administr. 1 CL	C	3		3	3		3
Adjoint Administr. 2 CL	C	3	0,8	3,8	3,8		3,8
FILIERE TECHNIQUE (c)							
58							
Ingénieur Chef Cl. Normale	A	1		1	1		1
Ingénieur principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	3		3	2		3
Technicien Principal 1 classe	B	3		3	2	1	3
Technicien Principal 2 classe	B	1		1	1		1
Technicien Territorial	B	7		7	5	2	7
Agent de Maîtrise	C	5		5	5		5
Agent de Maîtrise principal	C	1		1	1		1
Adj Tech Princ 1 Cl	C	4		4	4		4
Adj Tech Princ 2 Cl	C	14		14	14		14
Adjt Technique 1 Cl	C	8		8	7	1	8
Adjt Technique 2 Cl	C	10		10	7		7
FILIERE SOCIALE (d)							
0							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
0							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
0							
FILIERE SPORTIVE (g)							
0							
FILIERE CULTURELLE (h)							
0							
FILIERE ANIMATION (i)							
0							
FILIERE POLICE (j)							
0							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
0							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)				67,8			64,8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Ingénieur	A	TECH		430	Art. 3-3-2	
Technicien principal 1 CI	B	TECH		450	Art. 3-2	
Technicien territorial	B	TECH		393	Art. 3-2	
Technicien territorial	B	TECH		342	Art. 3-2	
Adjt Technique 1 CI	C	TECH		336	Art. 3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Assainissement

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 81
 Nombre de suffrages exprimés : 81
 VOTES : Pour : 66
 Contre : 14
 Abstentions : 1

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
 Le Président,



Jérôme BALOGÉ

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014, et de la publication le 19/12/2014

A NIORT, le 16 DEC. 2014
 Le Président,



Jérôme BALOGÉ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

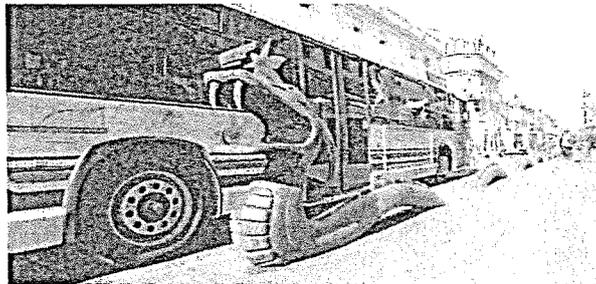
20004131700047

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Transports urbains

M 43



Budget Primitif

Année 2015

Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGE, Président

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 047 400,00	17 047 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		17 047 400,00	17 047 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 319 000,00	3 319 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 319 000,00	3 319 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		20 366 400,00	20 366 400,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	14 454 150,00		13 708 704,00	13 708 704,00	13 708 704,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 390,00		474 031,00	474 031,00	474 031,00
014	Atténuations de produits	100 000,00		90 215,00	90 215,00	90 215,00
65	Autres charges de gestion courante	1 303 500,00		1 568 100,00	1 568 100,00	1 568 100,00
Total des dépenses des services		16 384 040,00		15 841 050,00	15 841 050,00	15 841 050,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	1 700,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		16 385 740,00		15 842 550,00	15 842 550,00	15 842 550,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 260 510,00		1 204 850,00	1 204 850,00	1 204 850,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 260 510,00		1 204 850,00	1 204 850,00	1 204 850,00
TOTAL		17 646 250,00		17 047 400,00	17 047 400,00	17 047 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

17 047 400,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	17 000,00				
73	Produits issus de la fiscalité (7)	15 482 750,00		14 815 000,00	14 815 000,00	14 815 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 985 400,00		2 088 400,00	2 088 400,00	2 088 400,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes de gestion courante		17 492 150,00		16 910 400,00	16 910 400,00	16 910 400,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		17 492 150,00		16 910 400,00	16 910 400,00	16 910 400,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	154 100,00		137 000,00	137 000,00	137 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		154 100,00		137 000,00	137 000,00	137 000,00
TOTAL		17 646 250,00		17 047 400,00	17 047 400,00	17 047 400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

17 047 400,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

1 067 850,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			955 000,00	955 000,00	955 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 977 000,00		1 252 000,00	1 252 000,00	1 252 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 940 000,00		670 000,00	670 000,00	670 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	4 917 000,00		2 877 000,00	2 877 000,00	2 877 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 917 000,00		2 877 000,00	2 877 000,00	2 877 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	154 100,00		137 000,00	137 000,00	137 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	427 000,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	581 100,00		442 000,00	442 000,00	442 000,00
	TOTAL	5 498 100,00		3 319 000,00	3 319 000,00	3 319 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 319 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 026 000,00		1 463 150,00	1 463 150,00	1 463 150,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	3 026 000,00		1 463 150,00	1 463 150,00	1 463 150,00
10	Dot., fonds divers et réserves	496 590,00		141 000,00	141 000,00	141 000,00
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	288 000,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
	Total des recettes financières	784 590,00		346 000,00	346 000,00	346 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 810 590,00		1 809 150,00	1 809 150,00	1 809 150,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 260 510,00		1 204 850,00	1 204 850,00	1 204 850,00
041	Opérations patrimoniales (4)	427 000,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 687 510,00		1 509 850,00	1 509 850,00	1 509 850,00
	TOTAL	5 498 100,00		3 319 000,00	3 319 000,00	3 319 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
--	---

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 319 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	1 067 850,00
--	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 708 704,00		13 708 704,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	474 031,00		474 031,00
014	Atténuations de produits	90 215,00		90 215,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 568 100,00		1 568 100,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	1 500,00		1 500,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		1 204 850,00	1 204 850,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		15 842 550,00	1 204 850,00	17 047 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 047 400,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		69 000,00	69 000,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	955 000,00		955 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 252 000,00	100 000,00	1 352 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	670 000,00	68 000,00	738 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		205 000,00	205 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		2 877 000,00	442 000,00	3 319 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 319 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée		68 000,00	68 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	14 815 000,00		14 815 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 088 400,00		2 088 400,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00		7 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		69 000,00	69 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		16 910 400,00	137 000,00	17 047 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 047 400,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	141 000,00		141 000,00
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 463 150,00		1 463 150,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)		182 000,00	182 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)		123 000,00	123 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	205 000,00		205 000,00
28	Amortissements des immobilisations		1 204 850,00	1 204 850,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		1 809 150,00	1 509 850,00	3 319 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 319 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	14 454 150,00	13 708 704,00	13 708 704,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 530,00	1 650,00	1 650,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	41 000,00	41 000,00	41 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	500,00	500,00
611	Sous traitance générale	13 886 769,00	13 160 000,00	13 160 000,00
6152	Sur biens immobiliers	23 087,00	23 053,00	23 053,00
61558	Autres biens mobiliers	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	440,00	460,00	460,00
6161	Multirisques	10,00	20,00	20,00
6162	Assurance obligatoire dommage construction	400,00	789,00	789,00
618	Divers	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	140,00	140,00	140,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6237	Publications	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	5 200,00	5 200,00
6287	Remboursements de frais	407 074,00	403 192,00	403 192,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 390,00	474 031,00	474 031,00
6218	Autres personnels extérieurs	4 565,00	4 565,00	4 565,00
6331	Versement de transport	4 827,00	2 578,00	2 578,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	1 339,00	1 190,00	1 190,00
6336	Cotisations au centre national et aux c	2 872,00	2 455,00	2 455,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés	835,00	737,00	737,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	272 880,00	247 501,00	247 501,00
6413	Primes et gratifications	102 585,00	90 751,00	90 751,00
6415	Supplément familial	2 319,00	1 872,00	1 872,00
6451	Cotisations à l'urssaf	55 589,00	46 016,00	46 016,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	68 580,00	67 488,00	67 488,00
6454	Cotisations aux assedic	4 549,00	2 441,00	2 441,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	250,00	250,00	250,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	140,00	140,00	140,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 580,00	2 795,00	2 795,00
648	Autres charges de personnel	480,00	252,00	252,00
014 (7)	Atténuations de produits	100 000,00	90 215,00	90 215,00
739	Restitution de la taxe versement de transports	100 000,00	90 215,00	90 215,00
65	Autres charges de gestion courante	1 303 500,00	1 568 100,00	1 568 100,00
65714	Communes		15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 303 500,00	1 553 100,00	1 553 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		16 384 040,00	15 841 050,00	15 841 050,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	1 700,00	1 500,00	1 500,00
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.	700,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)	1 000,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		16 385 740,00	15 842 550,00	15 842 550,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	1 260 510,00	1 204 850,00	1 204 850,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo	1 260 510,00	1 204 850,00	1 204 850,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 260 510,00	1 204 850,00	1 204 850,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 260 510,00	1 204 850,00	1 204 850,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		17 646 250,00	17 047 400,00	17 047 400,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 047 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET I	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	17 000,00		
7061	Transport de voyageur	17 000,00		
73	Produits issus de la fiscalité (6)	15 482 750,00	14 815 000,00	14 815 000,00
734	Versement de transport	15 482 750,00	14 815 000,00	14 815 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 985 400,00	2 088 400,00	2 088 400,00
7471	État	117 400,00	117 400,00	117 400,00
7473	Départements	1 068 000,00	1 571 000,00	1 571 000,00
7475	Groupements de collectivités	800 000,00	400 000,00	400 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	7 000,00	7 000,00
758	Produits divers de gestion courante	7 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		17 492 150,00	16 910 400,00	16 910 400,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		17 492 150,00	16 910 400,00	16 910 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	154 100,00	137 000,00	137 000,00
722	Immobilisations corporelles	68 000,00	68 000,00	68 000,00
777	Quo.part sub.d'inv.virée au résultat	86 100,00	69 000,00	69 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		154 100,00	137 000,00	137 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	17 646 250,00	17 047 400,00	17 047 400,00
--	---------------	---------------	---------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	-----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 047 400,00
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		955 000,00	955 000,00
2031	Frais d'études		950 000,00	950 000,00
2033	Frais d'insertion		5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 977 000,00	1 252 000,00	1 252 000,00
2111	Terrains nus	500 000,00		
2138	Autres constructions	775 000,00	450 000,00	450 000,00
2156	Matériel de transport d exploitation	700 000,00	800 000,00	800 000,00
21735	Installations générales, agencements, aménagements	1 900,00	1 800,00	1 800,00
2188	Autres	100,00	200,00	200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	2 940 000,00	670 000,00	670 000,00
2313	Constructions	2 800 000,00	570 000,00	570 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commande	140 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		4 917 000,00	2 877 000,00	2 877 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 917 000,00	2 877 000,00	2 877 000,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.l - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	154 100,00	137 000,00	137 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>86 100,00</i>	<i>69 000,00</i>	<i>69 000,00</i>
13912	Régions	53 500,00	53 500,00	53 500,00
13913	Départements	29 500,00	15 500,00	15 500,00
13918	Autres	3 100,00		
	Charges transférées	68 000,00	68 000,00	68 000,00
2313	Constructions	68 000,00	68 000,00	68 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	427 000,00	305 000,00	305 000,00
2138	Autres constructions		70 000,00	70 000,00
2156	Matériel de transport d exploitation		30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	139 000,00		
2762	Créance sur transfert de droits à déduction	288 000,00	205 000,00	205 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		581 100,00	442 000,00	442 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	5 498 100,00	3 319 000,00	3 319 000,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 319 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 026 000,00	1 463 150,00	1 463 150,00
1641	Emprunts en euros	3 026 000,00	1 463 150,00	1 463 150,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		3 026 000,00	1 463 150,00	1 463 150,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	496 590,00	141 000,00	141 000,00
10222	Fctva	496 590,00	141 000,00	141 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	288 000,00	205 000,00	205 000,00
2762	Créance sur transfert de droits à déduction	288 000,00	205 000,00	205 000,00
Total des recettes financières		784 590,00	346 000,00	346 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		3 810 590,00	1 809 150,00	1 809 150,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	1 260 510,00	1 204 850,00	1 204 850,00
28031	<i>Frais d'études</i>	41 500,00	30 000,00	30 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	190,00		
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevets</i>	13 500,00	12 000,00	12 000,00
28131	<i>Bâtiments</i>	10 500,00	10 500,00	10 500,00
28138	<i>Autres constructions</i>	237 000,00	250 000,00	250 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	5 500,00	5 000,00	5 000,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	350,00	350,00	350,00
28156	<i>Matériel de transport d exploitation</i>	905 000,00	850 000,00	850 000,00
281731	<i>Bâtiments d exploitation</i>	17 800,00	17 800,00	17 800,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	7 500,00	7 500,00	7 500,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informat</i>	1 500,00	1 500,00	1 500,00
28184	<i>Mobilier</i>	170,00	200,00	200,00
28188	<i>Autres</i>	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		1 260 510,00	1 204 850,00	1 204 850,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	427 000,00	305 000,00	305 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>	139 000,00		
2111	<i>Terrains nus</i>	71 500,00		
2138	<i>Autres constructions</i>	43 500,00	50 000,00	50 000,00
2156	<i>Matériel de transport d exploitation</i>	132 000,00	132 000,00	132 000,00
2313	<i>Constructions</i>	41 000,00	23 000,00	23 000,00
238	<i>Avances et acomptes versés sur commande</i>		100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 687 510,00	1 509 850,00	1 509 850,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 498 100,00	3 319 000,00	3 319 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 319 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget annexe Transports Urbains BUDGET PRIMITIF 2015

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'établissement, de recherche et de développement et frais d'insertion	5	24 février 2014
Linéaire	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires)	5	24 février 2014
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	5	24 février 2014
Linéaire	Constructions et bâtiments durables	30	24 février 2014
Linéaire	Agencement et aménagement des terrains et des constructions et aménagements divers	15	24 février 2014
Linéaire	Ouvrages d'infrastructures	10	24 février 2014
Linéaire	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24 février 2014
Linéaire	Matériel et outillage industriel	10	24 février 2014
Linéaire	Petit outillage industriel	5	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de bureau	15	24 février 2014
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24 février 2014
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	24 février 2014
Linéaire	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	24 février 2014
Linéaire	Agencements et aménagements de constructions, de bâtiment	15	24 février 2014
Linéaire	installations électriques et téléphoniques	15	24 février 2014
Linéaire	Ouvrages d'infrastructures	10	24 février 2014

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		69 000,00	69 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		69 000,00	69 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	69 000,00	69 000,00
13912	Régions	53 500,00	53 500,00
13913	Départements	15 500,00	15 500,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	69 000,00			69 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

**SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES**

A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 550 850,00	1 550 850,00
Ressources propres externes de l'année (a)		346 000,00	346 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	141 000,00	141 000,00
10222	FCTVA	141 000,00	141 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières	205 000,00	205 000,00
2762	Créance sur transfert de droit à déduction	205 000,00	205 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 204 850,00	1 204 850,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	1 204 850,00	1 204 850,00
28031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets	12 000,00	12 000,00
28131	Bâtiments	10 500,00	10 500,00
28138	Autres constructions	250 000,00	250 000,00
28154	Matériel industriel	5 000,00	5 000,00
28155	Outillage industriel	350,00	350,00
28156	Matériel de transport d exploitation	850 000,00	850 000,00
281731	Bâtiments d exploitation	17 800,00	17 800,00
28182	Matériel de transport	7 500,00	7 500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 500,00	1 500,00
28184	Mobilier	200,00	200,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	1 550 850,00				1 550 850,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	69 000,00
Ressources propres disponibles	1 550 850,00
Solde	+1 481 850,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votes lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentes uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(b) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble

(c) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Directeur territorial	A	1		1	1		1
Rédacteur Principal	B	1		1	1		1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur Principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	1		1	1		1
Technicien Principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Technicien Principal 2ème classe	B	1		1	1		1
Adjoint Technique 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine
(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Transports BUDGET PRIMITIF 2015

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public au 140, rue des Ecquarts à Niort (siège de la CAN). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - délibération du 25/11/2013	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	Contribution financière forfaitaire
<u>Détention d'une part du capital</u> - délibération du 23/06/03 et du 25/09/06	SO-SPACE	SO-SPACE	SAEM	1 525 €
- délibération du 06/11/06	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	150 000€ 15 000 actions à 10€
- délibération du 05/04/12	Poitou-Charentes auto partage	Poitou-Charentes auto partage	SPL	5 000€ 5 actions à 1 000€
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Transports

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 81
 Nombre de suffrages exprimés : 81
 VOTES : Pour : 66
 Contre : 14
 Abstentions : 1

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
 A NIORT, le 16 décembre 2014



Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
 Le Président,


 Jérôme BALOGÉ

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014, et de la publication le 19/12/2014
 A NIORT, le 16 DEC. 2014



Le Président,


 Jérôme BALOGÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700187 ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Energies renouvelables

M 4



Budget Primitif

Année 2015

Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGE, Président

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	57 400,00	57 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		57 400,00	57 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	39 560,00	39 560,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		39 560,00	39 560,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	96 960,00	96 960,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	18 340,00		13 640,00	13 640,00	13 640,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		18 340,00		13 640,00	13 640,00	13 640,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	700,00		700,00	700,00	700,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		22 540,00		17 840,00	17 840,00	17 840,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 460,00		2 560,00	2 560,00	2 560,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	23 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		29 460,00		39 560,00	39 560,00	39 560,00
TOTAL		52 000,00		57 400,00	57 400,00	57 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

57 400,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	42 000,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		42 000,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		42 000,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 000,00		11 400,00	11 400,00	11 400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 000,00		11 400,00	11 400,00	11 400,00
TOTAL		52 000,00		57 400,00	57 400,00	57 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

57 400,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	28 160,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	43 500,00				
	Total des opérations d'équipement			10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses d'équipement	65 500,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 960,00		18 160,00	18 160,00	18 160,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	3 960,00		18 160,00	18 160,00	18 160,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	69 460,00		28 160,00	28 160,00	28 160,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	10 000,00		11 400,00	11 400,00	11 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00		11 400,00	11 400,00	11 400,00
	TOTAL	79 460,00		39 560,00	39 560,00	39 560,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
	39 560,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00				
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	50 000,00				
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	50 000,00				
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	6 460,00		2 560,00	2 560,00	2 560,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	23 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	29 460,00		39 560,00	39 560,00	39 560,00
	TOTAL	79 460,00		39 560,00	39 560,00	39 560,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
	39 560,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	28 160,00
--	------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
- (5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 640,00		13 640,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	700,00		700,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		37 000,00	37 000,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	3 500,00		3 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 560,00	2 560,00
Dépenses d'exploitation - Total		17 840,00	39 560,00	57 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	57 400,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		11 400,00	11 400,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	18 160,00		18 160,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		28 160,00	11 400,00	39 560,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 560,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	46 000,00		46 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		11 400,00	11 400,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		46 000,00	11 400,00	57 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	57 400,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		37 000,00	37 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		2 560,00	2 560,00
Recettes d'investissement - Total			39 560,00	39 560,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 560,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	18 340,00	13 640,00	13 640,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	740,00	890,00	890,00
611	Sous-traitance générale	2 200,00		
6135	Locations mobilières		150,00	150,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6162	Assurance obligatoire dommage construction	1 800,00		
6287	Remboursements de frais	9 000,00	7 500,00	7 500,00
635111	Cotizat° foncière des entreprises	600,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		18 340,00	13 640,00	13 640,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	700,00	700,00	700,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	700,00	700,00	700,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
695	Impôts sur les bénéfiques	3 500,00	3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		22 540,00	17 840,00	17 840,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	6 460,00	2 560,00	2 560,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	23 000,00	37 000,00	37 000,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	23 000,00	37 000,00	37 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		29 460,00	39 560,00	39 560,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		29 460,00	39 560,00	39 560,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		52 000,00	57 400,00	57 400,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	57 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	42 000,00	46 000,00	46 000,00
707	Ventes de marchandises	42 000,00	46 000,00	46 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		42 000,00	46 000,00	46 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		42 000,00	46 000,00	46 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	10 000,00	11 400,00	11 400,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	10 000,00	11 400,00	11 400,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	11 400,00	11 400,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	52 000,00	57 400,00	57 400,00
--	-----------	-----------	-----------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	57 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	22 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	22 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	43 500,00		
2315	Installat°, matériel et outillage techni	43 500,00		
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	65 500,00	10 000,00	10 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	3 960,00	18 160,00	18 160,00
1678	Autres dettes condit° particulières	3 960,00	18 160,00	18 160,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	3 960,00	18 160,00	18 160,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	69 460,00	28 160,00	28 160,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>	10 000,00	11 400,00	11 400,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	10 000,00	11 400,00	11 400,00
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. régions</i>	2 000,00	3 900,00	3 900,00
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. budget communautaire</i>	8 000,00	7 500,00	7 500,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	11 400,00	11 400,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	79 460,00	39 560,00	39 560,00
---	-----------	-----------	-----------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 560,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000,00		
1678	Autres dettes condit° particulières	50 000,00		
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		50 000,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	50 000,00	
-----------------------------------	------------------	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	6 460,00	2 560,00	2 560,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	23 000,00	37 000,00	37 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>		1 500,00	1 500,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	16 500,00	16 500,00	16 500,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	6 500,00	19 000,00	19 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		29 460,00	39 560,00	39 560,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 460,00	39 560,00	39 560,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		79 460,00	39 560,00	39 560,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 560,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.7

Budget Energies renouvelables - Budget Primitif 2015

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Régie Energies renouvelables BUDGET PRIMITIF 2015

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Prorata temporis	Panneaux photovoltaïques	20	24 février 2014
Prorata temporis	Onduleurs	10	24 février 2014
Prorata temporis	Frais d'études	5	24 février 2014
Prorata temporis	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	24 février 2014
Prorata temporis	Matériel et petit équipement	5	24 février 2014

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		29 560,00	29 560,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	18 160,00	
1678	Autres dettes condit° particulières	18 160,00	18 160,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		11 400,00	11 400,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	11 400,00	11 400,00
13912	Sub. équipt cpte résult. régions	3 900,00	3 900,00
13917	Sub. équipt cpte résult.budget communautaire	7 500,00	7 500,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (J) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	29 560,00			29 560,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	
A4.2	

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		39 560,00	39 560,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		39 560,00	39 560,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	37 000,00	37 000,00
28031	Frais d'études	1 500,00	1 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 500,00	16 500,00
28151	Installations complexes spécialisées	19 000,00	19 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	2 560,00	2 560,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	39 560,00				39 560,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	29 560,00
Ressources propres disponibles	39 560,00
Solde	+10 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

Energies Renouvelables

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES
19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 81
 Nombre de suffrages exprimés : 81
 VOTES : Pour : 66
 Contre : 14
 Abstentions : 1

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
 Le Président,



Jérôme BALOGE

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014, et de la publication le 19/12/2014
 A NIORT, le **16 DEC. 2014**



Jérôme BALOGE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

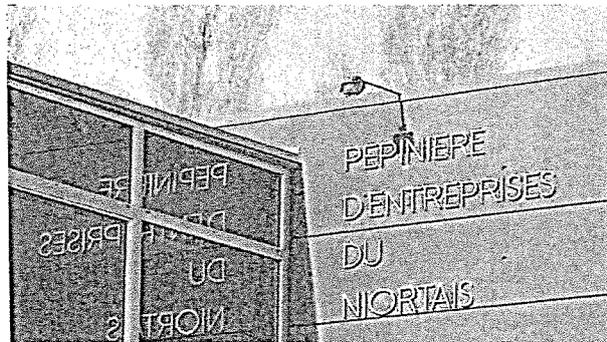
20004131700039

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Immobilier d'Entreprises

M 14



Budget Primitif

Année 2015

Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGE, Président

BUDGET ANNEXE - IMMOBILIER D'ENTREPRISES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général	101 768,00	198 456,00	198 456,00
60611	Eau et assainissement	2 620,00	4 800,00	4 800,00
60612	Energie - électricité	15 550,00	15 300,00	15 300,00
60628	Autres fournitures non stockées		370,00	370,00
60631	Fournitures d'entretien	2 064,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	7 450,00	7 450,00
611	Contrats de prestations de services	10 200,00	42 252,00	42 252,00
61521	Entretien et réparation de terrains	4 000,00	8 100,00	8 100,00
61522	Entretien et réparation bâtiments	8 427,00	21 805,00	21 805,00
61558	Entretien réparation autres biens mobiliers		13 300,00	13 300,00
6156	Maintenance	5 272,00	13 983,00	13 983,00
616	Primes d'assurances	3 705,00	6 531,00	6 531,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers		2 000,00	2 000,00
6237	Publications		1 000,00	1 000,00
6238	Divers		3 000,00	3 000,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions		3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	9 700,00	9 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
62875	Remb frais aux communes membres du gfp		600,00	600,00
63512	Taxes foncières	32 480,00	34 015,00	34 015,00
6358	Autres droits		5 100,00	5 100,00
637	Autres impôts, taxes vers. autres org.	1 050,00	1 750,00	1 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	93 844,00	96 217,00	96 217,00
6331	Versements de transport	931,00	557,00	557,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		265,00	265,00
6336	Cotisations au cnfpt et centres de gestion	517,00	530,00	530,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.	155,00	159,00	159,00
64111	Rémunération principale	50 270,00	52 048,00	52 048,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence	2 840,00	2 840,00	2 840,00
64118	Autres indemnités	13 483,00	13 483,00	13 483,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	8 745,00	8 881,00	8 881,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	16 356,00	16 866,00	16 866,00
6478	Autres charges sociales diverses	288,00	588,00	588,00
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	11 900,00	13 300,00	13 300,00
6541	Creances admises en non valeurs	11 000,00	12 400,00	12 400,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	900,00	900,00	900,00
66	Charges financières	9 800,00	54 200,00	54 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 700,00	54 000,00	54 000,00
66112	Intérêts rattachements des icne	100,00	200,00	200,00
67	Charges exceptionnelles	7 020,00	1 900,00	1 900,00
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	700,00	1 700,00	1 700,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 320,00	200,00	200,00
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		224 332,00	364 073,00	364 073,00
023	Virement à la section d'investissement	36 100,00	262 679,00	262 679,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 300,00	178 665,00	178 665,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	60 300,00	178 665,00	178 665,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect* de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		96 400,00	441 344,00	441 344,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		320 732,00	805 417,00	805 417,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 805 417,00				

BUDGET ANNEXE - IMMOBILIER D'ENTREPRISES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.	85 000,00	71 979,00	71 979,00
70871	Remboursements de frais par la collectivité	55 000,00	28 000,00	28 000,00
70878	Remb. de frais par d'autres redevables	30 000,00	43 979,00	43 979,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	235 732,00	658 138,00	658 138,00
752	Revenus des immeubles	118 700,00	294 489,00	294 489,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe	117 032,00	363 649,00	363 649,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES		320 732,00	730 117,00	730 117,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		75 300,00	75 300,00
722	Travaux en régie		8 000,00	8 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement		67 300,00	67 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect ^e de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			75 300,00	75 300,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	320 732,00	805 417,00	805 417,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	805 417,00
--	-------------------

BUDGET ANNEXE - IMMOBILIER D'ENTREPRISES

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)		300,00	300,00
2033	Frais d'insertion		300,00	300,00
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	17 300,00	148 300,00	148 300,00
2135	Installation générale agencements, aménagements		13 700,00	13 700,00
2158	Autres	8 000,00	3 000,00	3 000,00
21735	Instal. géné., agenc. et amén. Construction	5 500,00	107 200,00	107 200,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	4 500,00	4 500,00
2184	Mobilier	1 500,00	6 500,00	6 500,00
2188	Autres	1 300,00	13 400,00	13 400,00
22	Immob. reçues en affectation (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	50 000,00	76 400,00	76 400,00
2313	Constructions		20 000,00	20 000,00
2317	Immo. reçues au titre d'une mise à dispo	50 000,00	56 400,00	56 400,00
	Opérations d'équipement			
	Total des dépenses d'équipement	67 300,00	225 000,00	225 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées	33 100,00	197 564,00	197 564,00
1641	Emprunts en euros	29 100,00	116 400,00	116 400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
168758	Autres groupements		77 164,00	77 164,00
26	Participat° et créances rattach. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	33 100,00	197 564,00	197 564,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	100 400,00	422 564,00	422 564,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		75 300,00	75 300,00
13911	Subv. d'équip. transf. état		8 500,00	8 500,00
13912	Sub équip transf cpte résultat régions		7 750,00	7 750,00
13913	Subvention transférée		27 400,00	27 400,00
139141	Communes membres du gfp		2 350,00	2 350,00
13917	Sub équip transf cpte résultat b. commun		15 000,00	15 000,00
13918	Autres sub équip transf cpte résultat		5 100,00	5 100,00
13931	Dotation d'équipement territoires ruraux		1 200,00	1 200,00
2313	Constructions		8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales		10 000,00	10 000,00
2313	Constructions		10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		85 300,00	85 300,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	100 400,00	507 864,00	507 864,00
	RESTES A REALISER N-1			
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			507 864,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		53 520,00	53 520,00
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs		13 520,00	13 520,00
168758	Autres groupements		40 000,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement		53 520,00	53 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
	Total des recettes financières	4 000,00	3 000,00	3 000,00
45...2..	Total des op. pr compte de tiers (1 lig. par op.)			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		4 000,00	56 520,00	56 520,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 100,00	262 679,00	262 679,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	60 300,00	178 665,00	178 665,00
28031	Amortissement des frais d'études		8 300,00	8 300,00
28051	Amort concessions brevets		650,00	650,00
28128	Amortissements des aménagements		15,00	15,00
28132	Amortissement des immeubles de rapport	11 850,00	57 200,00	57 200,00
28135	Amortissements agencements constructions		200,00	200,00
28138	Amortissements autres constructions		1 500,00	1 500,00
281533	Amortissement des réseaux câblés	150,00	150,00	150,00
28158	Amortissement autre matériel et outillage	3 000,00	5 000,00	5 000,00
281728	Amort. autres agenc. et aménag.	1 100,00	1 100,00	1 100,00
281731	Amort. constr.màd bâtiments publics	150,00	2 150,00	2 150,00
281732	Amort. constr.màd immeubles de rapport	28 500,00	30 700,00	30 700,00
281735	Amortissements agencements mise à dispo	10 500,00	1 500,00	1 500,00
281758	Amort. autres installations mis à dispo		4 000,00	4 000,00
281788	Amort. autres immobilisations màd	500,00	500,00	500,00
28183	Amort. matériel de bureau et informatique	500,00	20 500,00	20 500,00
28184	Amortissement du mobilier	2 650,00	5 650,00	5 650,00
28188	Amortissement des autres immo.	1 400,00	39 550,00	39 550,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	96 400,00	441 344,00	441 344,00
041	Opérations patrimoniales		10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion		10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	96 400,00	451 344,00	451 344,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		100 400,00	507 864,00	507 864,00
RESTES A REALISER N-1				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				507 864,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

II

A1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Immobilier d'entreprises Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 040 917,24									
1641 Emprunts en euros					2 040 917,24									
MON282775EUR (C13CAN001)	Caisse Française de Financement Local (ancien Dexia)	13/09/2011	12/12/2011	01/04/2012	460 000,00	F	FIXE	4,41	4,55	EUR	T	C	O	A-1
8592049 (C06003)	Caisse d'Epargne	15/12/2009	15/03/2010	15/03/2011	250 000,00	F	FIXE	3,92	3,92	EUR	A	P	O	A-1
70004791442 (C06002)	Crédit Agricole	08/11/2007	01/04/2008	01/03/2009	225 000,00	V	EURIB 6M + 0,005	4,72	1,46	EUR	S	P	O	A-1
1803482 (C018CCPC001)	Caisse d'Epargne	31/07/2001	15/08/2001	15/11/2001	78 511,24	F	FIXE	5,52	5,64	EURO	T	P	O	A-1
1803553 (C018CCPC002)	Caisse d'Epargne	01/10/2001	07/11/2001	07/02/2002	38 113,00	F	FIXE	5,15	5,25	EURO	T	P	O	A-1
1803591 (C018CCPC003)	Caisse d'Epargne	07/12/2001	15/12/2001	15/03/2002	50 553,00	F	FIXE	4,89	4,98	EURO	T	P	O	A-1
1804714 (C018CCPC004)	Caisse d'Epargne	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	26 500,00	F	FIXE	4,93	5,02	EURO	T	P	O	A-1
1804712 (C018CCPC005)	Caisse d'Epargne	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	173 000,00	F	FIXE	4,93	5,02	EURO	T	P	O	A-1
1804837 (C018CCPC006)	Caisse d'Epargne	12/05/2004	01/06/2014	04/01/1900	265 700,00	F	FIXE	4,85	4,94	EURO	T	P	O	A-1
8714507 (C018CCPC007)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	429 540,00	F	FIXE	3,36	3,40	EURO	T	P	O	A-1
1211949 (C018CCPC008)	Caisse des dépôts et consignations	28/12/2011	01/02/2012	01/02/2013	44 000,00	F	FIXE	4,51	4,52	EURO	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					2 040 917,24									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - Budget Immobilier d'entreprises - Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/15	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/15(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 443 790,96				116 121,83	53 854,10		14 897,00
1641 Emprunts en euros		0,00		1 443 790,96				116 121,83	53 854,10		14 897,00
MON282775EUR (C13CAN001)	N	0,00	1A	375 666,63	12	F	FIXE	4,41	30 666,68	16 282,33	3 888,00
8592049 (C060003)	N	0,00	1A	196 729,29	10	F	FIXE	3,92	14 647,89	7 711,79	5 695,00
70004791442 (C060002)	N	0,00	1A	140 136,65	8,5	V	EURIB 6M + 0,005	1,51	14 974,89	491,05	151,00
1803482 (C018CCPC001)	N	0,00	1A	36 465,17	7	F	FIXE	5,52	4 588,79	1 918,97	225,00
1803553 (C018CCPC002)	N	0,00	1A	6 919,23	2	F	FIXE	5,15	3 370,99	291,93	27,00
1803591 (C018CCPC003)	N	0,00	1A	9 046,81	2	F	FIXE	4,89	4 413,36	362,28	11,00
1804714 (C018CCPC004)	N	0,00	1A	15 459,80	9	F	FIXE	4,93	1 354,01	737,39	59,00
1804712 (C018CCPC005)	N	0,00	1A	100 927,11	9	F	FIXE	4,93	8 839,28	4 813,96	387,00
1804837 (C018CCPC006)	N	0,00	1A	157 796,86	9,5	F	FIXE	4,85	13 416,69	7 411,59	596,00
8714507 (C018CCPC007)	N	0,00	1A	364 969,67	16	F	FIXE	3,36	17 538,71	12 043,53	2 316,00
1211949 (C018CCPC008)	N	0,00	1A	39 673,74	12	F	FIXE	4,51	2 310,54	1 789,28	1 542,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 443 790,96				116 121,83	53 854,10		14 897,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

II

A1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Immobilier d'entreprises Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/15	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/15(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
													0,00
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 443 790,96									

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Immobilier d'entreprises Budget Primitif 2015

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	11 100,00 % 1 443 790,96	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10 ans	24 février 2014
Linéaire	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5	24 février 2014
Linéaire	Concessions et droits similaires (Brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires)	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de voirie proprement dit	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de voirie protection	3	24 février 2014
Linéaire	Equipement des cuisines	15	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de restauration	15	24 février 2014
Linéaire	Vaisselle et plâtrerie en acier oxydable	1	24 février 2014
Linéaire	Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10	24 février 2014
Linéaire	Equipement général (entretien des sols, hygiène, etc...)	10	24 février 2014
Linéaire	Mobilier et matériel médical	15	24 février 2014
Linéaire	Equipement des garages	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5	24 février 2014
Linéaire	Petit outillage d'atelier ou industriel	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24 février 2014
Linéaire	Equipements divers	10	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de bureau et mobilier informatique	15	24 février 2014
Linéaire	Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24 février 2014
Linéaire	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24 février 2014
Linéaire	Instruments de musique	8	24 février 2014
Linéaire	Equipements sportifs et de loisirs	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel et petit équipement sportifs et de loisirs	5	24 février 2014
Linéaire	Mobilier Urbain	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de navigation	20	24 février 2014
Linéaire	Bâtiments légers - abris	10	24 février 2014
Linéaire	Immeuble de rapport	30	24 février 2014
Linéaire	Autres agencement et aménagement de terrains	15	24 février 2014
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15	24 février 2014
Linéaire	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15	24 février 2014
Linéaire	Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15	24 février 2014
Linéaire	Réseaux d'eaux pluviales	40	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (Bâtiments et installations)	15	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (Projet d'infrastructures d'intérêt national)	30	24 février 2014

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
2009	Location-vente immobilière	AUTREMENT NIORT	8 ans	mensuelle	57 000,00 €	21 375,00 €	7 125,00 €
2007	Location-vente immobilière	AUTREMENT NIORT	8 ans	mensuelle	51 170,60 €	533,03 €	533,03 €
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises							
TOTAL							

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

A5.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		264 864,00	264 864,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	197 564,00	197 564,00
1641	Emprunts en euros	116 400,00	116 400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	4 000,00
168758	Autres groupements	77 164,00	77 164,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		67 300,00	67 300,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	67 300,00	67 300,00
13911	Subv. d'equip. transf. etat	8 500,00	8 500,00
13912	Sub équip transf cpte résultat régions	7 750,00	7 750,00
13913	Subvention transférée	27 400,00	27 400,00
139141	Communes membres du gfp	2 350,00	2 350,00
13917	Sub équip transf cpte résultat b. commun	15 000,00	15 000,00
13918	Autres sub équip transf cpte résultat	5 100,00	5 100,00
13931	Dotation d'équipement territoires ruraux	1 200,00	1 200,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	264 864,00			264 864,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

A5.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		441 344,00	441 344,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		441 344,00	441 344,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	178 665,00	178 665,00
28031	Amortissement des frais d'études	8 300,00	8 300,00
28051	Amort concessions brevets	650,00	650,00
28128	Amortissements des aménagements	15,00	15,00
28132	Amortissement des immeubles de rapport	57 200,00	57 200,00
28135	Amortissements agencements constructions	200,00	200,00
28138	Amortissements autres constructions	1 500,00	1 500,00
281533	Amortissement des réseaux câblés	150,00	150,00
28158	Amortissement autre matériel et outillage	5 000,00	5 000,00
281728	Amort. autres agenc. et aménag.	1 100,00	1 100,00
281731	Amort. constr.mâd bâtiments publics	2 150,00	2 150,00
281732	Amort. constr.mâd immeubles de rapport	30 700,00	30 700,00
281735	Amortissements agencements mise à dispo	1 500,00	1 500,00
281758	Amort. autres installations mis à dispo	4 000,00	4 000,00
281788	Amort. autres immobilisations mâd	500,00	500,00
28183	Amort. matériel de bureau et informat.	20 500,00	20 500,00
28184	Amortissement du mobilier	5 650,00	5 650,00
28188	Amortissement des autres immo.	39 550,00	39 550,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	262 679,00	262 679,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	441 344,00				441 344,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	264 864,00
Ressources propres disponibles	441 344,00
Solde	+176 480,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)				1,66			1,66
Attaché Territoriale	A		0,66	0,66			0,66
Adjoint Administratif 2ème classe	C	1		1	0,66		1,66
FILIERE TECHNIQUE (c)				0			0
FILIERE SOCIALE (d)				0			0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)				0			0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)				0			0
FILIERE CULTURELLE (h)				0			0
FILIERE ANIMATION (i)				0			0
FILIERE POLICE (j)				0			0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				0			0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)				1,66			1,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Immobilier d'Entreprises

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PRÉFECTURE DEUX-SEVRES
19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 81
 Nombre de suffrages exprimés : 81
 VOTES : Pour : 66
 Contre : 14
 Abstentions : 1

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
 Le Président,

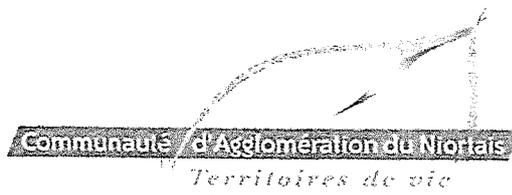


[Signature]
 Jérôme BALOGÉ

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014....., et de la publication le 19/12/2014
 A NIORT, le **16 DEC. 2014**



[Signature]
 Jérôme BALOGÉ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700021	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Activités assujetties à TVA

M 14



Budget Primitif

Année 2015

Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGE, Président

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général	62 542,00	27 912,00	27 912,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00		
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	20 500,00	200,00	200,00
61521	Entretien et réparation de terrains	500,00		
61522	Entretien et réparation bâtiments	2 360,00		
61558	Entretien réparation autres biens mobiliers	1 000,00		
6156	Maintenance	120,00		
616	Primes d'assurances	15 145,00	640,00	640,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
62871	Rembours frais collectivité rattachement	14 867,00	17 072,00	17 072,00
62875	Remb frais aux communes membres du grp	600,00		
63512	Taxes foncières	1 950,00	4 500,00	4 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 933,00	35 912,00	35 912,00
6331	Versements de transport	373,00	204,00	204,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	104,00	97,00	97,00
6336	Cotisations au cnfpt et centres de gestion	207,00	194,00	194,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.	62,00	58,00	58,00
64111	Rémunération principale	21 410,00	20 109,00	20 109,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence	333,00	347,00	347,00
64118	Autres indemnités	5 317,00	5 338,00	5 338,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	3 506,00	3 257,00	3 257,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 561,00	6 188,00	6 188,00
6478	Autres charges sociales diverses	60,00	120,00	120,00
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	400,00		
6541	Creances admises en non valeurs	400,00		
66	Charges financières	17 900,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 800,00		
66112	Intérêts_rattachements des icne	100,00		
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	5 100,00	5 100,00
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	700,00		
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	5 100,00	5 100,00
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		119 775,00	68 924,00	68 924,00
023	Virement à la section d'investissement	36 485,00	13 000,00	13 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 415,00	7 000,00	7 000,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	19 415,00	7 000,00	7 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE <i>(=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>		55 900,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		175 675,00	88 924,00	88 924,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				
88 924,00				

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.	3 480,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. de frais par d'autres redevables	3 480,00	5 000,00	5 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	168 195,00	83 924,00	83 924,00
752	Revenus des immeubles	54 940,00		
7552	Prise en charge du déficit du budget ann	113 255,00	83 924,00	83 924,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES		171 675,00	88 924,00	88 924,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00		
777	Quote-part des subventions d'investissem	4 000,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 000,00		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		175 675,00	88 924,00	88 924,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

88 924,00

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00		
2031	Frais d'études	10 000,00		
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat°)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	177 000,00	170 000,00	170 000,00
2111	Terrains nus	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2158	Autres	9 900,00		
2184	Mobilier		5 000,00	5 000,00
2188	Autres	17 100,00	15 000,00	15 000,00
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérat°)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	952 737,00		
2313	Constructions	952 737,00		
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement		1 139 737,00	170 000,00	170 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées	30 700,00		
1641	Emprunts en euros	30 700,00		
26	Participat° et créances rattach. à des participat°			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		30 700,00		
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 170 437,00	170 000,00	170 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	4 000,00		
13913	Subvention transférée	4 000,00		
041	Opérations patrimoniales	5 500,00		
2313	Constructions	5 500,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 500,00		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 179 937,00	170 000,00	170 000,00

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

170 000,00

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	740 424,00		
1311	Subv transf etat	312 500,00		
1328	Autres subv. équip. non transf.	427 924,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	378 113,00	150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	228 113,00		
168758	Autres groupements	150 000,00	150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		1 118 537,00	150 000,00	150 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES		1 118 537,00	150 000,00	150 000,00
-------------------------------------	--	---------------------	-------------------	-------------------

021	Virement de la section de fonctionnement	36 485,00	13 000,00	13 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	19 415,00	7 000,00	7 000,00
28128	Amortissements des aménagements	15,00		
28132	Amortissement des immeubles de rapport	2 000,00		
28135	Amortissements agencements constructions	200,00		
28138	Amortissements autres constructions	1 500,00		
281731	Amort. constr.mâd bâtiments publics	2 000,00		
281732	Amort. constr.mâd immeubles de rapport	1 200,00		
28184	Amortissement du mobilier	1 000,00	1 500,00	1 500,00
28188	Amortissement des autres immo.	11 500,00	5 500,00	5 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		55 900,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales	5 500,00		
2033	Frais d'insertion	5 500,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 400,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 179 937,00	170 000,00	170 000,00
---	--	---------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1			
------------------------------	--	--	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			
--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			170 000,00
---	--	--	-------------------

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

A1.7

Budget Activités Assujetties à TVA - Budget Primitif 2015

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00 %
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget AATVA BUDGET PRIMITIF 2015

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	24 février 2014
Linéaire	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5	24 février 2014
Linéaire	Concessions et droits similaires (Brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires)	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de voirie proprement dit	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de voirie protection	3	24 février 2014
Linéaire	Equipement des cuisines	15	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de restauration	15	24 février 2014
Linéaire	Vaisselle et plâtrerie en acier oxydable	1	24 février 2014
Linéaire	Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10	24 février 2014
Linéaire	Equipement général (entretien des sols, hygiène, etc...)	10	24 février 2014
Linéaire	Mobilier et matériel médical	15	24 février 2014
Linéaire	Equipement des garages	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5	24 février 2014
Linéaire	Petit outillage d'atelier ou industriel	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24 février 2014
Linéaire	Equipements divers	10	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de bureau et mobilier informatique	15	24 février 2014
Linéaire	Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24 février 2014
Linéaire	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24 février 2014
Linéaire	Instruments de musique	8	24 février 2014
Linéaire	Equipements sportifs et de loisirs	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel et petit équipement sportifs et de loisirs	5	24 février 2014
Linéaire	Mobilier Urbain	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de navigation	20	24 février 2014
Linéaire	Bâtiments légers - abris	10	24 février 2014
Linéaire	Immeuble de rapport	30	24 février 2014
Linéaire	Autres agencement et aménagement de terrains	15	24 février 2014
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15	24 février 2014
Linéaire	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15	24 février 2014
Linéaire	Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15	24 février 2014
Linéaire	Réseaux d'eaux pluviales	40	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (Bâtiments et installations)	15	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (Projet d'infrastructures d'intérêt national)	30	24 février 2014

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		20 000,00	20 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 000,00	20 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	7 000,00	7 000,00
28184	Amortissement du mobilier	1 500,00	1 500,00
28188	Amortissement des autres immo.	5 500,00	5 500,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	13 000,00	13 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	20 000,00				20 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	
Ressources propres disponibles	20 000,00
Solde	+20 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

II - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2015	II C1
---	----------

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
0							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
0							
FILIERE SOCIALE (d)							
0							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
0							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
0							
FILIERE SPORTIVE (g)							
0,7							
Conservateur en chef du patrimoine							
A							
0,2							
Assist. Conservation Principal 2ème classe							
B							
0,5							
0,5							
FILIERE CULTURELLE (h)							
0							
FILIERE ANIMATION (i)							
0							
FILIERE POLICE (j)							
0							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
0							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							
0,7							

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

- (1) Catégories : A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Activités Assujetties à TVA

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 81
 Nombre de suffrages exprimés : 81
 VOTES : Pour : 67
 Contre : 14
 Abstentions :

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
 Le Président,




 Jérôme BALOGÉ

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/12/2014, et de la publication le 16 DEC. 2014

A NIORT, 16 DEC. 2014
 Le Président,




 Jérôme BALOGÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

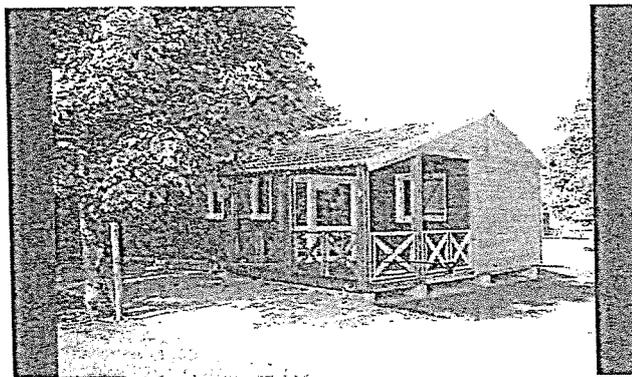
20004131700112

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Camping

M 14



Budget Primitif

Année 2015

Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGE, Président

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général	9 295,00	9 395,00	9 395,00
60611	Eau et assainissement	1 130,00	1 130,00	1 130,00
60612	Energie - électricité	5 100,00	5 100,00	5 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	500,00	500,00
61558	Entretien réparation autres biens mobiliers	400,00	400,00	400,00
616	Primes d'assurances	365,00	365,00	365,00
6228	Diverses rémunérations d'intermédiaires	700,00	700,00	700,00
6262	Frais de télécommunications	200,00	300,00	300,00
63512	Taxes foncières	200,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 625,00	3 625,00	3 625,00
6218	Autre personnel extérieur	3 625,00	3 625,00	3 625,00
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	5,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	10,00	10,00
66	Charges financières	9 405,00	8 650,00	8 650,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 594,00	8 850,00	8 850,00
66112	Intérêts_rattachements des icne	-189,00	-200,00	-200,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		22 330,00	21 680,00	21 680,00
023	Virement à la section d'investissement	3 853,00	7 510,00	7 510,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 476,00	15 140,00	15 140,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	14 476,00	15 140,00	15 140,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		18 329,00	22 650,00	22 650,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	40 659,00	44 330,00	44 330,00
--	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

44 330,00

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.	100,00	100,00	100,00
70878	Remb. de frais par d'autres redevables	100,00	100,00	100,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	40 559,00	44 230,00	44 230,00
752	Revenus des immeubles	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe	27 559,00	31 230,00	31 230,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES		40 659,00	44 330,00	44 330,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>			
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		40 659,00	44 330,00	44 330,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **44 330,00**

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)		3 500,00	3 500,00
2188	Autres		3 500,00	3 500,00
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement			3 500,00	3 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées	18 329,00	19 150,00	19 150,00
1641	Emprunts en euros	18 329,00	19 150,00	19 150,00
26	Participat° et créances rattach. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		18 329,00	19 150,00	19 150,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		18 329,00	22 650,00	22 650,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	18 329,00	22 650,00	22 650,00
---	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 650,00
---	------------------

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	---	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES				
-------------------------------------	--	--	--	--

021	Virement de la section de fonctionnement	3 853,00	7 510,00	7 510,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	14 476,00	15 140,00	15 140,00
28033	Amortissements des frais d'insertion		30,00	30,00
28138	Amortissements autres constructions	14 108,00	14 110,00	14 110,00
28188	Amortissement des autres immo.	368,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		18 329,00	22 650,00	22 650,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 329,00	22 650,00	22 650,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		18 329,00	22 650,00	22 650,00
---	--	-----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1			
------------------------------	--	--	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			
--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			22 650,00
---	--	--	-----------

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Camping de Marigny Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembourseme nt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actu.						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					310 000,00										
1641 Emprunts en euros					310 000,00										
70008679054 (C020CCPC001)	Crédit Agricole	27/04/2009	02/05/2009	01/07/2009	310 000,00	F	FIXE	4,18	4,19	EURO	T	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00										
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00										
65 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
67 Emprunts et dettes assortis de conditions articulières (Total)					0,00										
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00										
1687 Autres dettes					0,00										
Total général					310 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Camping de Marigny Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/15	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/15(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		218 001,64					19 107,11	8 815,57		2 078,00
1641 Emprunts en euros		0,00		218 001,64					19 107,11	8 815,57		2 078,00
70006879064 (C020CCPC001)	N	0,00	1A	218 001,64	9,5	FIXE	4,18		19 107,11	8 815,57		2 078,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		218 001,64					19 107,11	8 815,57		2 078,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-9).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Budget Primitif 2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - Budget Camping de Marigny

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
Structures						
Nombre de produits	1	0	0	0	0	
% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Montant en euros	218 001,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits						0
% de l'encours						0,00 %
Montant en euros						0,00
Nombre de produits						
% de l'encours						
Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Camping BUDGET PRIMITIF 2015

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10 ans	24 février 2014
Linéaire	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5	24 février 2014
Linéaire	Concessions et droits similaires (Brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires)	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de voirie proprement dit	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de voirie protection	3	24 février 2014
Linéaire	Equipement des cuisines	15	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de restauration	15	24 février 2014
Linéaire	Vaisselle et plâtrerie en acier oxydable	1	24 février 2014
Linéaire	Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10	24 février 2014
Linéaire	Equipement général (entretien des sols, hygiène, etc...)	10	24 février 2014
Linéaire	Mobilier et matériel médical	15	24 février 2014
Linéaire	Equipement des garages	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5	24 février 2014
Linéaire	Petit outillage d'atelier ou industriel	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24 février 2014
Linéaire	Equipements divers	10	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de bureau et mobilier informatique	15	24 février 2014
Linéaire	Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux	5	24 février 2014
Linéaire	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24 février 2014
Linéaire	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24 février 2014
Linéaire	Instruments de musique	8	24 février 2014
Linéaire	Equipements sportifs et de loisirs	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel et petit équipement sportifs et de loisirs	5	24 février 2014
Linéaire	Mobilier Urbain	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de navigation	20	24 février 2014
Linéaire	Bâtiments légers - abris	10	24 février 2014
Linéaire	Immeuble de rapport	30	24 février 2014
Linéaire	Autres agencement et aménagement de terrains	15	24 février 2014
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15	24 février 2014
Linéaire	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15	24 février 2014
Linéaire	Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15	24 février 2014
Linéaire	Réseaux d'eaux pluviales	40	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (Bâtiments et installations)	15	24 février 2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées (Projet d'infrastructures d'intérêt national)	30	24 février 2014

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		19 150,00	19 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	19 150,00	19 150,00
1641	Emprunts en euros	19 150,00	19 150,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 150,00			19 150,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		22 650,00	22 650,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		22 650,00	22 650,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	15 140,00	15 140,00
28033	Amortissements des frais d'insertion	30,00	30,00
28138	Amortissements autres constructions	14 110,00	14 110,00
28188	Amortissement des autres immo.	1 000,00	1 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	7 510,00	7 510,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	22 650,00				22 650,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 150,00
Ressources propres disponibles	22 650,00
Solde	+3 500,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)				0			0
FILIERE TECHNIQUE (c)				0,134			0,134
Adjoint technique 2ème classe	C		0,134	0,134		0,134	0,134
FILIERE SOCIALE (d)				0			0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)				0			0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)				0			0
FILIERE CULTURELLE (h)				0			0
FILIERE ANIMATION (i)				0			0
FILIERE POLICE (j)				0			0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				0			0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)				0,134			0,134

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	316		Art. 3-1	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Camping Marigny

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES
19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 81
Nombre de suffrages exprimés : 81
VOTES : Pour : 73
Contre : 7
Abstentions : 1

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 16 décembre 2014

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
Le Président,

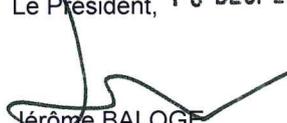



Jérôme BALOGÉ

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014, et de la publication le 19/12/2014

A NIORT, le 16 DEC. 2014
Le Président,




Jérôme BALOGÉ

Communaute d'Agglomération du Niortais

Territoires de vie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700062

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

Zones d'activités économiques

M 14



Budget Primitif

Année 2015

Présenté au Conseil d'Agglomération du Niortais
du 15 décembre 2014 par Jérôme BALOGE, Président

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général	878 000,00	128 000,00	128 000,00
6015	Terrains à aménager	300 000,00		
6045	Achats études, prestations de services	60 500,00	78 000,00	78 000,00
605	Achats de matériels, équipements et travaux	517 500,00	50 000,00	50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières		131 330,00	131 330,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		132 250,00	132 250,00
66112	Intérêts rattachement des icne		-920,00	-920,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		878 000,00	259 330,00	259 330,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000,00	662 436,00	662 436,00
71355	Variat. des stocks de terrains aménagés	500 000,00	662 436,00	662 436,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.		131 330,00	131 330,00
608	Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement		131 330,00	131 330,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE <i>(=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>		500 000,00	793 766,00	793 766,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 378 000,00	1 053 096,00	1 053 096,00
--	--------------	--------------	--------------

RESTES A REALISER N-1

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 053 096,00
--	--------------

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.	500 000,00	662 436,00	662 436,00
7015	Vente de terrains aménagés	500 000,00	662 436,00	662 436,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES		500 000,00	662 436,00	662 436,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	878 000,00	259 330,00	259 330,00
71355	Variat. des stocks de terrains aménagés	878 000,00	259 330,00	259 330,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect ^e de fonct.		131 330,00	131 330,00
796	Transfert de charges financières		131 330,00	131 330,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		878 000,00	390 660,00	390 660,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 378 000,00	1 053 096,00	1 053 096,00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 053 096,00

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	815 836,00	815 836,00
1641	Emprunts en euros		153 400,00	153 400,00
16876	Autres établissements publics locaux	500 000,00	662 436,00	662 436,00
26	Participat° et créances rattach. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		500 000,00	815 836,00	815 836,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		500 000,00	815 836,00	815 836,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	878 000,00	259 330,00	259 330,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés	878 000,00	259 330,00	259 330,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		878 000,00	259 330,00	259 330,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 378 000,00	1 075 166,00	1 075 166,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 075 166,00
---	---------------------

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	878 000,00	412 730,00	412 730,00
16876	Autres établissements publics locaux	878 000,00	412 730,00	412 730,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		878 000,00	412 730,00	412 730,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES		878 000,00	412 730,00	412 730,00
-------------------------------------	--	------------	------------	------------

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	500 000,00	662 436,00	662 436,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés	500 000,00	662 436,00	662 436,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		500 000,00	662 436,00	662 436,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		500 000,00	662 436,00	662 436,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 378 000,00	1 075 166,00	1 075 166,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 075 166,00
---	--	--	---------------------

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					4 151 924,00									
1641 Emprunts en euros					4 151 924,00									
1804838 (C022CCPC001)	Caisse d'Epargne	12/05/2004	01/06/2004	01/09/2004	45 300,00	F	FIXE	4,95	4,94	EURO	T	P	O	A-1
70004174346 (C022CCPC002)	Crédit Agricole	23/04/2007	15/05/2007	15/08/2007	132 300,00	F	FIXE	4,20	4,28	EURO	T	P	O	A-1
70006678988 (C022CCPC003)	Crédit Agricole	27/04/2009	01/04/2009	01/07/2009	177 000,00	F	FIXE	4,48	4,52	EURO	T	P	O	A-1
8714475 (C022CCPC004)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	79 310,00	F	FIXE	3,43	3,47	EURO	T	P	O	A-1
8714469 (C021CCPC001)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	59 200,00	F	FIXE	3,43	3,47	EURO	T	P	O	A-1
1804713 (C024CCPC001)	Caisse d'Epargne	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	673 000,00	F	FIXE	4,93	5,02	EURO	T	P	O	A-1
70006679194 (C024CCPC002)	Crédit Agricole	27/11/2009	01/05/2009	01/08/2009	750 000,00	F	FIXE	4,48	4,54	EURO	T	P	O	A-1
8714479 (C024CCPC003)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	1 250 715,00	F	FIXE	3,43	3,47	EURO	T	P	O	A-1
0 013 03292 Y (C024CCPC004)	Crédit Foncier	24/06/2011	08/07/2011	08/10/2011	484 000,00	F	FIXE	4,66	4,81	EURO	T	C	O	A-1
1805346 (C023CCPC001)	Caisse d'Epargne	03/03/2005	03/03/2005	03/06/2005	323 099,00	F	FIXE	3,85	3,90	EUR	T	P	O	A-1
8714458 (C023CCPC002)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	178 000,00	F	FIXE	3,43	3,47	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					4 151 924,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/15	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/15(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		3 289 942,35					153 267,48	132 107,10		22 566,00
1641 Emprunts en euros		0,00		3 289 942,35					153 267,48	132 107,10		22 566,00
1804838 (C022CCPC001)	N	0,00	1A	26 903,26	9,5	FIXE	4,85		2 287,46	1 263,62		102,00
70004174346 (C022CCPC002)	N	0,00	1A	105 868,75	17	FIXE	4,20		4 192,09	4 381,03		545,00
70006878988 (C022CCPC003)	N	0,00	1A	152 977,69	19	FIXE	4,48		5 035,99	6 769,57		1 657,00
8714475 (C022CCPC004)	N	0,00	1A	70 701,47	21	FIXE	3,43		2 342,24	2 395,16		465,00
8714469 (C021CCPC001)	N	0,00	1A	52 774,33	21	FIXE	3,43		1 748,33	1 787,83		347,00
1804713 (C024CCPC001)	N	0,00	1A	392 623,30	9	FIXE	4,93		34 386,42	18 727,10		1 504,00
70006679194 (C024CCPC002)	N	0,00	1A	648 210,04	19	FIXE	4,48		21 339,00	28 684,64		4 655,00
8714479 (C024CCPC003)	N	0,00	1A	1 114 859,22	21	FIXE	3,43		36 937,18	37 771,38		7 335,00
0 013 03292 Y (C024CCPC004)	N	0,00	1A	431 586,71	26,5	FIXE	4,66		16 133,32	20 104,22		4 571,00
1805346 (C023CCPC001)	N	0,00	1A	134 678,07	5	FIXE	3,85		23 608,62	4 846,98		341,00
8714458 (C023CCPC002)	N	0,00	1A	168 679,51	21	FIXE	3,43		5 256,83	5 375,57		1 044,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations affrantes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		3 289 942,35					153 267,48	132 107,10		22 566,00

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.2

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Budget Primitif 2015

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/15	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/15(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		3 289 942,35					153 287,48	132 107,10		22 566,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endossement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Budget Primitif 2015

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	3 289 942,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		815 836,00	815 836,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	815 836,00	815 836,00
1641	Emprunts en euros	153 400,00	153 400,00
16876	Autres établissements publics locaux	662 436,00	662 436,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	815 836,00			815 836,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

*
A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b				
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)				
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

Opérations de l'exercice	III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles						

Dépenses à couvrir par des ressources propres	815 836,00
Ressources propres disponibles	
Solde	-815 836,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Zones d'Activités Economique

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES
19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 81
 Nombre de suffrages exprimés : 81
 Vote : Pour : 67
 Contre : 14
 Abstentions :

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
 A NIORT, le 16 décembre 2014

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
 Le Président,



[Signature]
 Jérôme BALOGE

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014, et de la publication le 19/12/2014

A NIORT, le 16 DEC. 2014
 Le Président,



[Signature]
 Jérôme BALOGE

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

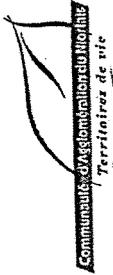
Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFRES	BILLY Jacques				16	J. Bressard
	MARC Sophia				50	Y. Bouckahmani
	MORIN Serge					
AMURE	MOINARD Marcel					
	MICHAUD Loïc					
ARCAIS	PANIER Michel					
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	SECHERESSE Dolorès					
BELLEVILLE	SALANON Jean-François					
	MARCHESSEAU Roger					
BESSINES	THOMAS Patrick				36	A. Grignon
	ROUSSEAU Noëlle					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BOISSEROLLES	PROUST Adrien					
	ROUSSEAU Thierry					
BOURDET (LE)	GLISSON Jean-Luc					
	FERRAND Michel					
BRÛLATIN	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques					
	CHAVIER Charles-Antoine					
	RICHECOEUR Claire		C. H. CHAVIER			
COULON	SIMON Michel					
	GUTCHET Anne-Sophie					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	HENIN-FERRER Véronique					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d' Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
EPANNES	BEAUFELS Thierry			3		
	MOUSSEAU Denis					
FORS	DELGUTTE Stéphanie					
	BARBOT Patrice					
FOYE MONJAULT (1a)	MICHAUD Dany					
	CHATELIER Jean-Claude					
FRONTENAY ROHAIN ROHAN	COMPETISSA Brigitte					
	BARAUD Bernard					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard					
	MATHIS Monique					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent					
	BARRAUD Jacques					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d' Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre				25	J-C Fradin
	DECHAIINE Catherine					
MAGNE	LABORDERIE Gérard					
	FAVIER-AUGEREAU Catherine					
MARIÉNY	BAUDOUIN Daniel					
	PROUST Anne-Marie					
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	BALOGÉ Jérôme					
	BARBOTTIN Jeanine		M. Anne Supto Holley			
	BAUDIN Alain				5 16	J. Balogé
	BOUDAHMANI Yamina					
	BREUILLE Amaury				20	S. Pierson
	BRUNETEAU Carole		M. Pasdany			
	CHARBONNEAU Jean-Romée					
	CHASSAGNE Christelle				26	S. Laplace
	DELAGARDE Luc					
	DUFORESTEL Pascal					
	DUPEYROU Romain					
	GARENNE Marie-Chantal					
	GODEAU Isabelle					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GRIPPON Alain					
	HOLTZ Anne-Lydie					
	HYEAU Christine			2		
	JARRY Agnès					
	JEUFFRAULT Dominique				33	Luc De la gaudière
	JUIN Guillaume				16	A. Jarry
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LAPLAGE Simon					
	LEFEBVRE Jacqueline					
	MARTINS Elmario					
	METAYER Jostiane					
	MILLASSEAU Marie-Paule		M.C. GUYENNE			
	NIETO Rose-Marie				16	F. Simonnet

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	PATILEY Michel					
	PARTHENAY Sébastien				25	L. Lachouffe
	PERSAIS Eric					
	PIVETEAU Alain		P. Dufourstel			
	RIMBAUD Sylvette				30	/
	SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia					
	SEGUIN Nathalie					
	SIMMONET Florent					
	SIX Dominique		C. SAN MARTIN ZBINDEN			
	THEBAULT Marc		J Lafolnre			
	TRUONG Elodie				23	I. Nebeyer
	VACKER Yvonne			2		

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARREEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PRAHECQ	ROULLEAU Claude		Bouffrais			
	BONNEAU Christine					
PRIAIRES	BOUCHERY Marie-Christelle					
	LIXON Myriam					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques				36	
	MERLET Gilles					
PRISSE-LA-CHARRIERE	FRADIN Jean-Claude					
	MARQUIS Dominique					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie		Mme Bauchery			
	COUOTINOT Geneviève					
SAINT-ETIENNE LA CIGOGNE	VEDIE Michel					
	RIVIERE Jacky					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT GÉLAIS	JUGÉ Bruno		N. Bourmeau			
	DESENFANT Emilienne					
SAINT-GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
	JAROS Michel					
SAINT-HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany					
	DUBREUCQ Alain					
SAINT-MARTIN DE BERNEGOU	FREDON Jean-Martial					
	MICHELET Pascaline					
SAINT MAXIRE	BREMAUD Christian					
	RAYMOND Béatrice					
SAINT REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BILLON Gilles					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE ROMANS LES CHAMPS	BROSSARD Sophie				25	A. Prost
SAINTE SYMPHORIEN	POUGNARD Olivier				25	J-C BASTARD
	PACAULT René					
	TEXIER Maryse					
SANSAIS	LAICHOURE Rabah					
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BARRAUD Jean-Claude					
	SAFANJON Fabien					
THORIGNY SUR LE MIGNON	GIBAULT Gérard		Mme Compéssa			
	CHENU Yannick					
USSEAU	BOURUMEAU Michel					
	VALEZE Céline					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	MISBERT Joël					
	HALGAN Michel					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert				16	I. M. 36006
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS'EN PLAINIE	DAVID Didier					
	BEAUSSE Sylvie					
VOUILLE	BAUDOIN Anne					
	PIERRON Stéphane					